



Bâtir le futur

Rapport annuel 2008



Sommaire

Message du Président	02
Conseil d'administration et Comité de direction	04
Faits marquants de l'exercice	06
Stratégie	07
Le marché de la construction et le Groupe Moury Construct	08
Chiffres-clés et principaux ratios	09
Informations boursières	10
Évolution des effectifs du groupe	11
Rapport de gestion	12
1/ PRÉSENTATION DU GROUPE MOURY CONSTRUCT	13
2/ ACTIVITÉS DES FILIALES DU GROUPE	21
Gouvernance d'entreprise	36
Rapport financier	44
États financiers consolidés établis selon les normes IFRS	45
Annexes aux états financiers consolidés	50
Rapport du commissaire	70
Comptes statutaires	71
Renseignements généraux	74

Chiffres-clés

Chiffres-clés des états financiers consolidés du Groupe Moury Construct (selon les normes IFRS)

En milliers d'EUR	2008	2007	2006	% 07 > 08
Produits des activités ordinaires	93836	86249	89709	8,8 %
Résultat opérationnel	7969	5254	5090	51,7 %
Résultat financier	842	989	669	-14,9 %
Résultat après impôts des opérations en continuité	5163	4206	3936	22,8 %
Résultat net des opérations en discontinuité ¹	1355	0	0	-
Résultat de l'exercice - Part du groupe	6518	4205	3935	55,0 %
Fonds propres	38576	38971	36504	-1,0 %
Total du bilan	78184	78511	75193	-4,2 %
Valeur ajoutée brute ²	25015	21799	21891	14,8 %
Marge brute d'autofinancement ³	9305	5880	6364	58,2 %
Capitalisation boursière le 31 décembre	27742 ⁴	40430	39501	-31,4 %

1— Pour plus d'informations, nous renvoyons à l'annexe 9 des comptes consolidés de Moury Construct SA.

2— La valeur ajoutée brute est définie comme la différence entre les produits des activités ordinaires et les achats de matières premières et consommables et les achats de biens et services divers.

3— Pour plus d'informations, nous renvoyons au tableau de financement consolidé.

4— En date du 23 avril 2009, la capitalisation boursière est de € 32 110 (en milliers).

RATIOS CONSOLIDÉS	2008	2007	2006	% 07 > 08
Rentabilité nette des capitaux propres après impôts ¹	16,9%	10,8%	10,7%	56,5 %
Marge nette sur ventes ²	8,5%	6,1%	5,6%	39,4 %
Couverture des dettes financières par la marge brute d'autofinancement ³	3,4	1,8	1,7	88,9 %
Ratio de liquidité au sens large ⁴	2,2	1,6	1,8	37,5 %

1— Ce ratio indique la rentabilité des fonds que l'actionnaire confie à l'entreprise sous forme de capital à risque (résultat de l'exercice / capitaux propres).

2— Ce ratio indique la rentabilité d'exploitation après charges non décaissées (résultat opérationnel / produits des activités ordinaires).

3— Ce ratio indique la proportion du principal des dettes que le groupe pourrait rembourser en affectant à cette fin la totalité de son cash-flow annuel (Marge brute d'autofinancement / Dettes financières + les autres passifs non courants).

4— Ce ratio indique la couverture des fonds de tiers courants par les actifs courants (total des actifs courants / total des passifs courants).

DONNÉES PAR ACTION EN EUR	2008	2007	2006	% 07 > 08
Nombre d'actions (en unités) ¹	396426	396426	403480	0 %
Dividende ordinaire net	3,85	3,5	3,5	10 %
Dividende ordinaire brut	5,13	4,67	4,67	10 %
Cours de bourse le 31 décembre	69,99 ²	102,00	97,90	-31 %

1— Les actions souscrites sont réparties dans le public (156250 actions), au sein de la famille Moury (240126 actions) et en actions propres (50 actions).

2— En date du 23 avril 2009, le cours de bourse est de € 81,00.

Qui sommes-nous ?

Le Groupe Moury Construct est un Groupe familial d'une expérience de près de 90 ans spécialisé dans le secteur de la construction à destination des marchés publics et privés.

Avec un chiffre d'affaires supérieur à 93 millions d'euros et près de 350 membres du personnel, le Groupe se situe parmi les leaders du secteur en Belgique.

Le Groupe Moury Construct est actif dans les segments de la construction résidentielle, non résidentielle et industrielle, ainsi que dans le segment de la rénovation.

Le Groupe Moury Construct intègre également certaines activités essentielles de l'art de construire au travers de ses filiales ou sociétés liées spécialisées dans le deuxième œuvre du bâtiment :

- Menuiseries générales, isolations thermique et acoustique
- Ferronnerie - menuiserie métallique et aluminium
- Préfabrication d'éléments en béton
- Promotion et montages immobiliers

Savoir-faire, expérience et compétence sont les fondements de la réussite du Groupe Moury Construct.

Parachèvement de l'Institut de formation des agents de services publics à Seraing.



Nouveau record historique en 2008 et sérénité pour 2009



Mesdames, Messieurs, Chers actionnaires,

L'exercice 2008 a une fois encore été marqué par un niveau d'activité exceptionnelle pour nos différents métiers.

Le bénéfice net consolidé au 31 décembre 2008 s'établit à € 6,5 millions, soit une hausse de 55 % par rapport à l'exercice précédent qui, pour rappel, affichait le meilleur résultat depuis l'entrée en bourse du Groupe Moury Construct.

Cette forte hausse du bénéfice net consolidé provient essentiellement de la hausse du résultat opérationnel mais aussi du résultat net des opérations en discontinuité qui s'élève à € 1,4 millions au 31 décembre 2008 et qui résulte de :

1. la cession par Moury Construct SA de la totalité de sa participation dans la NV Beheer Beerts à la SICAFI Immo Moury SCA ;
2. l'apport de leurs immeubles, via des scissions partielles, des sociétés Entreprises Gilles Moury SA et Bemat SA à la SICAFI Immo Moury SCA ;
3. la modification du périmètre de consolidation du Groupe Moury Construct suite à la cession de sa participation dans la NV Beheer Beerts et suite à l'augmentation de sa participation dans la NV Beerts Bouwwerken de 2,69 % pour la porter de 97,27 % à 99,96 %.

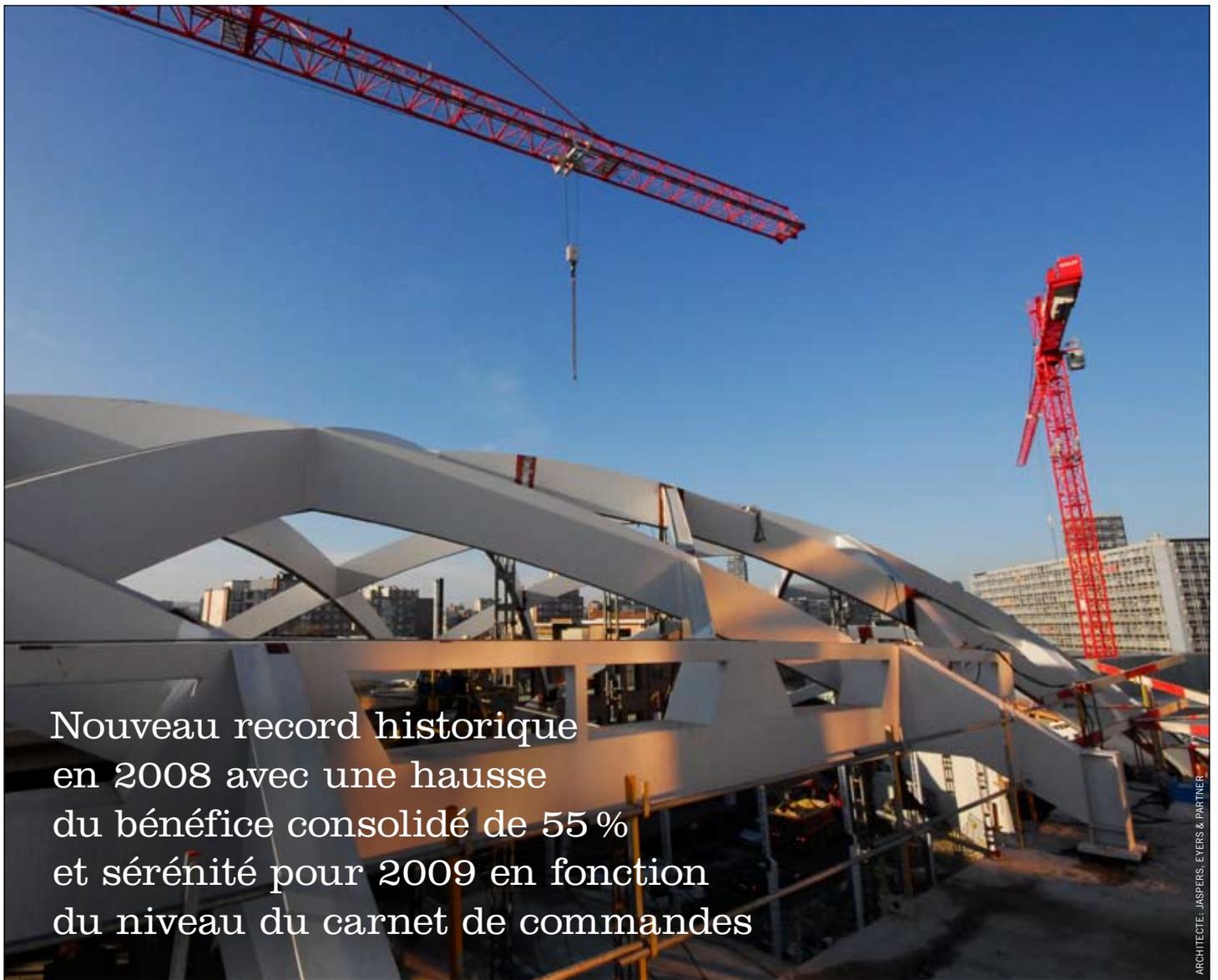
L'application de nos principes de gestion, présents depuis près de 90 ans dans le Groupe, nous a permis d'améliorer notre ratio de marge nette sur ventes et de le porter à près de 8,5 % contre 6,1 % lors de l'exercice précédent, soit un niveau nettement supérieur à la moyenne du secteur (3,6 % en 2007, source Sector, édition 2008).

Cette bonne performance résulte d'un contrôle efficace de nos prix de revient, du respect des délais de construction fixés par nos clients ainsi que de la recherche perpétuelle d'un niveau de qualité optimum.

Notre situation de trésorerie consolidée au 31 décembre 2008 s'élève à près de € 36 millions, soit € 90,9 par titre Moury Construct.

Construction d'un bâtiment administratif et technique pour IGRETEC.





Nouveau record historique
en 2008 avec une hausse
du bénéfice consolidé de 55 %
et sérénité pour 2009 en fonction
du niveau du carnet de commandes

Construction de la Médiacité à Liège.

ARCHITECTE: JASPERS, EYERS & PARTNER

Ce niveau élevé de la trésorerie confirme le caractère défensif de l'action Moury Construct.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a décidé de soumettre à l'Assemblée générale du 26 mai 2009 la distribution d'un dividende net par action de € 3,85, en hausse de 10 % par rapport à l'exercice précédent. Le dividende net par action plus "strip vvr" s'élèvera quant à lui à € 4,36, soit un rendement dividendaire brut de 7,8 % par rapport au cours du 18 mars 2009, date de notre dernier communiqué de presse.

Au niveau de nos perspectives pour 2009, notre carnet de commandes s'établit à € 83 millions au 31 décembre 2008 et à plus de € 94 millions mi-mars 2009, contre € 88 millions au 31 décembre 2007.

Parmi les chantiers importants en cours de réalisation, nous relevons notamment la

construction en société momentanée du centre commercial "Médiacité" (41 000 m²) à Liège, l'extension de l'Hôpital du Val d'Or à Liège, la construction des nouveaux bâtiments de la RTBF dans le quartier du Longdoz à Liège, et la construction d'un centre commercial et d'un hôtel dans le complexe "Groen Brugge" (40 000 m²) à Bruges.

La solidité de notre carnet de commandes me permet d'envisager l'avenir avec sérénité.

Pour terminer, je tiens à remercier au nom du Conseil d'administration, l'ensemble de nos collaborateurs, partenaires et actionnaires, qui ont contribué à notre succès avec enthousiasme.

Je les remercie plus particulièrement pour la confiance qu'ils nous ont témoignée par le passé et qu'ils continueront, je l'espère, à nous témoigner dans le futur.

Georges MOURY

Président du Conseil d'administration
Moury Construct SA

Conseil d'administration



GEORGES MOURY, 61 ANS
PRÉSIDENT ADMINISTRATEUR EXÉCUTIF

Georges Moury est titulaire d'un diplôme en Administration des Affaires de l'Université de Liège depuis 1971. Il est membre du comité du siège de Liège de la Banque ING. Il occupe le poste d'administrateur non exécutif au sein de la société coopérative du Cautionnement Collectif à Bruxelles, du Bureau SECO, du Groupe "Pour HEC-Ulg" de l'université de Liège et de la Start up Invest SA du Groupe Meuse Invest. Il est Vice-Président du Conseil de la société coopérative des Assurances Fédérales à Bruxelles. Monsieur Georges Moury est également administrateur de la SC SARI FINANCE, actionnaire de contrôle de la SA Moury Construct, ainsi que de la SA Moury.

Mandat et fonction au sein du Groupe Moury Construct: Georges Moury, **chargé de la gestion journalière du Groupe Moury Construct**, est également **administrateur de la filiale SC Mosabois** et **Administrateur-délégué de la SA Bemat**. Il est **Président du Conseil d'administration du Groupe Moury Construct** depuis l'Assemblée générale du 29 août 1996.



GILLES-OLIVIER MOURY, 32 ANS
ADMINISTRATEUR EXÉCUTIF

Gilles-Olivier Moury est diplômé en sciences de gestion de l'Université de Liège depuis 1998. Il est également titulaire d'un certificat universitaire 3^{ème} cycle en immobilier d'entreprises de l'École de Commerce Solvay et d'un certificat universitaire en Normes IAS/IFRS de l'UCL.

Mandat et fonction au sein du Groupe Moury Construct: Gilles-Olivier Moury est **administrateur gérant de la SC Mosafér**. Il est actif dans la gestion financière et commerciale des filiales du Groupe. Il est **administrateur du Groupe Moury Construct** depuis l'Assemblée générale du 27 mai 1999.



JEAN-PAUL FELDBUSCH, 62 ANS
ADMINISTRATEUR
NON EXÉCUTIF INDÉPENDANT

Jean-Paul FELDBUSCH est titulaire d'une Licence en Sciences Politiques et Diplomatiques de l'U.L.B et d'un MBA en management public de l'École de Commerce Solvay. Il est Président Administrateur Délégué de la société financière mixte (privé-public) d'investissements de capital à risque, la SA NAMUR-INVEST. Il est également Président Administrateur Délégué de la SA Soficatra à Bruxelles et Administrateur de la Chambre de Commerce de la Province de Namur. Il exerce également un mandat d'Administrateur de la SA Société Nationale d'Investissement à Bruxelles.

Mandat au sein du Groupe Moury Construct: Il est **membre du Conseil d'administration du Groupe Moury Construct** depuis l'Assemblée générale extraordinaire du 29 août 1996.

Comité de direction



MARC LIBEAU
60 ans, **Directeur technique G.Moury SA (depuis 1973)**.

Marc Libeau est ingénieur industriel en construction.



BERNARD BUCKENS
38 ans, **Directeur technique adjoint Moury SA (depuis 2007)**.

Bernard Buckens est architecte.



DIDIER BALÉRIAUX
45 ans, **Directeur Général Bemat SA (depuis 1985)**.

Didier Balériaux est ingénieur industriel en construction.



ANDRÉ MARTIN
58 ans, **Directeur technique Bemat SA (depuis 1982)**,

siège de Bruxelles. André Martin est ingénieur industriel en construction.



PIET BAMELIS
65 ans, **Administrateur délégué Beerts Bouwwerken SA (depuis 1974)**.

Piet Bamelis est ingénieur civil de la KUL et titulaire d'un diplôme post-universitaire en économie de l'UFSIA d'Anvers.



FRANCIS LEMMENS, 62 ANS
ADMINISTRATEUR
NON EXÉCUTIF

Francis Lemmens est titulaire d'un diplôme en Administration des Affaires de l'Université de Liège. Il assure à titre principal la gestion de la SA Lemmens.

Mandat au sein du Groupe Moury Construct: Francis Lemmens est **Président du Conseil de la SA Bemat**. Il est **membre du Conseil d'administration du Groupe Moury Construct** depuis l'Assemblée générale du 23 mai 1997.



EDGAR HOLLANGE, 73 ANS
ADMINISTRATEUR
NON EXÉCUTIF INDÉPENDANT

Licencié en Sciences Économiques et financières de l'Université de Liège. Edgar Hollange a été directeur pour la Wallonie et Bruxelles de la Banque IPPA. Il a été également responsable des fusions et acquisitions à la Maison de Bourse PITTI.

Mandat au sein du Groupe Moury Construct: Edgar Hollange est **membre du Conseil d'administration du Groupe Moury Construct** depuis l'Assemblée générale du 19 janvier 1988.



MICHEL MERSCH, 71 ANS
ADMINISTRATEUR
NON EXÉCUTIF INDÉPENDANT

Michel Mersch est titulaire d'un doctorat en droit de l'Université de Liège. Il est avocat au sein du cabinet SC Henri-Mersch et a été Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de Liège.

Mandat et fonction au sein du Groupe Moury Construct: Michel Mersch est **membre du Conseil d'administration du Groupe Moury Construct** depuis l'Assemblée générale du 23 mai 2006.



PIERRE-FRANÇOIS HORION
62 ANS, ADMINISTRATEUR
NON-EXÉCUTIF

Pierre-François Horion est **membre du Conseil d'administration du Groupe Moury Construct** depuis l'Assemblée générale du 29 août 1996.



GERT VERHEYEN
46 ans, **Directeur technique Beerts Bouwwerken SA** (depuis 2008).

Gert Verheyen est titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Industriel à la Haute École d'Anvers.



ADEM DJOKOLAJ
53 ans, **Responsable opérationnel Mosafer SC** (depuis 1984).



DANIEL BORMANS
49 ans, **Responsable opérationnel Mosabois SC** (depuis 1984).



GUY JACQUET
59 ans, **Directeur financier Groupe Moury Construct** (depuis 1970).

Guy Jacquet est expert comptable et titulaire d'un certificat universitaire en Normes IAS/IFRS de l'UCL.



CHRISTOPHE ERNST
35 ans, **Directeur Financier Adjoint Groupe Moury Construct** (depuis 2009).

Christophe Ernst est réviseur d'entreprises, licencié en sciences de gestion de l'Université de Liège et titulaire d'un master en business analysis de l'université de Leicester (UK)

Faits marquants de l'exercice

RÉDUCTION DU CAPITAL

d'un total de **€ 4 955 300** décidé lors des Assemblées générales du 25 février 2008 et du 24 juin 2008 (sans destruction d'action) pour échanger 1 action de la SICAFI Immo Moury SCA contre 4 coupons 22 de la SA Moury Construct.

NOUVEAU RECORD HISTORIQUE

Hausse du bénéfice consolidé de **55 %**.
Hausse du résultat opérationnel de **52 %**.

RATIO DE LA MARGE NETTE SUR VENTES DE 8,5 %

ce qui est supérieur à la moyenne du secteur (3,6 % en 2007 – Source : Sector, édition 2008).

HAUSSE DU DIVIDENDE NET DE 10 %

par rapport à l'exercice précédent, soit **€ 3,85** net par action (et € 4,36 net par action plus "strip VVPR") et un rendement dividendaire brut de 7,8 % par rapport au cours de clôture du 17 mars 2009.

SOLIDITÉ DE LA STRUCTURE FINANCIÈRE

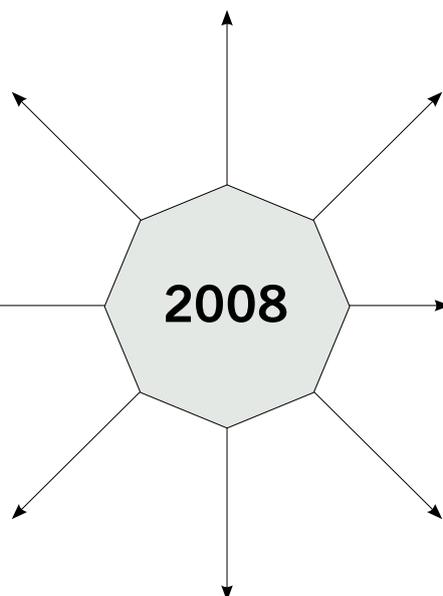
La trésorerie du Groupe s'élève à **€ 36 millions** au 31 décembre 2008, soit **€ 90,9** par action.

TRANSFERT DES IMMEUBLES D'EXPLOITATION

des sociétés Bemat SA, Moury SA et Beerts Bouwwerken NV à la SICAFI Immo Moury SCA via des opérations de scissions partielles et des cessions. Cession des titres de Beheer Beerts NV et rachat du solde des titres Beerts Bouwwerken NV.

SÉRÉNITÉ POUR 2009

Le carnet de commande du Groupe est de **€ 94 millions** mi-mars 2009.



Construction d'un hall commercial pour Métro Eco Store à Liège.



ARCHITECTE: P. MIRAND

Construction d'un bâtiment administratif et technique pour la SA Ardoises et Matériaux.



ARCHITECTE: DOOMS



Nouveau record
historique
et hausse
du dividende
de 10 % en 2008.

Construction d'un bâtiment administratif et technique pour GRETEC.

Stratégie

Le Groupe Moury Construct présente un ensemble intégré d'entreprises industrielles toutes centrées sur le métier de la construction de bâtiments, structuré de manière claire et transparente.

Le Groupe fonde son développement sur les axes stratégiques suivants :

Poursuite de la croissance externe par la mise en place d'alliances et/ou rachats sélectifs de sociétés spécialisées dans le secteur de la construction dont la politique de gestion est compatible avec celle du Groupe. Cette politique vise également des entreprises présentes sur des marchés géographiquement situés au-delà du rayon d'efficacité optimum de ses entreprises. Le Groupe est en outre intéressé par des entreprises du secteur de parachèvements et/ou de techniques spéciales.

Poursuite de la croissance interne par le respect rigoureux des principes de gestion qui ont assuré jusqu'à présent un développement régulier et contrôlé de ses activités. Ces principes de base ont toujours consisté à valoriser :

- ▶ la dimension humaine qui se traduit par des relations directes des responsables avec le client et dans les relations sociales à l'intérieur du Groupe ;
- ▶ le maintien d'une tradition familiale la distinguant de ses principaux concurrents ;
- ▶ la proximité des centres de décision ;
- ▶ la rapidité de la prise de décision ;
- ▶ un minimum de frais fixes de structure ;
- ▶ une excellente productivité de l'ensemble du personnel grâce à une politique d'intéressement aux résultats ;

- ▶ le recours aux meilleurs sous-traitants du secteur ;
- ▶ un contrôle précis de l'exécution des travaux ;
- ▶ une politique d'investissements réguliers.

Cette politique managériale est mise en œuvre par une équipe de gestionnaires, de responsables de chantiers et de cadres disposant d'une excellente expertise dans leur branche. L'autonomie de gestion dont disposent les personnes compétentes permet une importante responsabilisation à tous les échelons du Groupe ainsi qu'un contrôle précis et permanent des différents sous-traitants. Le taux de rotation du personnel qui résulte de cette politique est extrêmement faible.

Le marché de la construction et le Groupe Moury Construct

L'évolution du Groupe Moury Construct est étroitement liée à celle du marché belge de la construction. Celui-ci est caractérisé par une croissance à long terme constante mais limitée, avec des différences considérables dans l'évolution de la conjoncture entre les marchés géographiques et entre les différents segments de marché.

LES ACTIVITÉS DU GROUPE MOURY CONSTRUCT

Le Groupe Moury Construct se développe principalement à travers les différents segments suivants :

- La **rénovation** comprend l'entretien, la réparation et la modernisation des bâtiments existants, qu'ils soient résidentiels ou non. Sur le plan national, il s'agit du segment le plus important du marché de la construction et celui qui est aussi le moins exposé aux fluctuations de la conjoncture.
- La **construction résidentielle** englobe la construction de nouvelles habitations. C'est par ordre d'importance le second segment de marché de la construction en Belgique.
- La **construction non résidentielle** couvre à la fois la construction de bureaux, bâtiments industriels et espaces commerciaux pour le secteur privé et la construction d'immeubles à l'initiative des pouvoirs publics, comme des hôpitaux et des écoles.
- La **construction industrielle** est moins stable que la rénovation car davantage tributaire de facteurs d'environnement économique : son évolution dépend de la conjoncture, plus précisément de la confiance des consommateurs et des taux hypothécaires.
- La **construction privée non résidentielle** est en grande partie déterminée par le climat économique général. La construction publique non résidentielle, par contre, dépend étroitement de la politique d'investissement et de dépenses suivie par les pouvoirs publics.

LES CLIENTS DU GROUPE MOURY CONSTRUCT

Les clients du Groupe Moury Construct peuvent être classés en deux catégories : les clients publics et les clients privés.

Les clients publics englobent tout organisme travaillant au nom de l'État ou toute autre personne de droit public. Les clients publics comprennent également les institutions universitaires entièrement ou partiellement subventionnées par l'État ainsi que les personnes morales dans lesquelles les pouvoirs publics détiennent un intérêt prépondérant et dont le Roi arrête la liste.

Les clients privés représentent tous ceux qui ne rentrent pas dans le champ d'application détaillé ci-dessus.

Construction d'un bâtiment administratif pour la SA Euroburotic.



Rénovation de la maison mère de l'Institut Don Bosco à Oud Heverlee.



Chiffres clés et principaux ratios

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers d'EUR)	2008	2007	2006	Var 08-07
COMPTES DE RÉSULTATS				
Produits des Activités Ordinaires	93836	86249	89709	8,8 %
Chiffre d'affaires	93387	85258	89106	9,5 %
Résultat opérationnel	7969	5254	5090	51,7 %
Résultat Financier	842	989	669	-14,9 %
Résultat avant impôts	8822	6255	5768	41,0 %
Impôts sur le résultat	3659	2049		78,6 %
Résultat après impôts des opérations en continuité	5163	4206	3936	22,8 %
Résultat net des opérations en discontinuité ⁽¹⁾	1355	0	0	-
Résultat consolidé de l'exercice	6518	4206	3936	55,0 %
Valeur ajoutée brute ⁽²⁾	25015	21799	21891	14,8 %
Marge brute d'autofinancement ⁽³⁾	9305	5880	6364	58,3 %
COMPTES DE BILAN				
Total des actifs non courants	20940	29557	24932	-29,2 %
Total des actifs courants	57243	48954	50261	16,9 %
Total de l'actif	78 184	78 511	75 193	0,0 %
Total des capitaux propres	38576	38971	36616	-1,0 %
Total des passifs non courants	13112	10616	11110	23,5 %
Total des passifs courants	26496	28924	27467	-8,4 %
Total du passif	78 184	78 511	75 193	0,0 %

1— Pour plus d'informations, nous renvoyons à l'annexe 9 des comptes consolidés de Moury Construct SA.

2— La valeur ajoutée brute est définie comme la différence entre les produits des activités ordinaires et les achats de matières premières et consommables et les achats de biens et services divers.

3— Pour plus d'informations, nous renvoyons au tableau de financement consolidé.

PRINCIPAUX RATIOS CONSOLIDÉS

	2008	2007	2006	var. 07-08
Rentabilité nette des capitaux propres après impôts ¹	16,9 %	10,8 %	10,7 %	56,5 %
Marge nette sur ventes ²	8,5 %	6,1 %	5,6 %	39,4 %
Couverture des dettes financière par la marge brute d'autofinancement ³	3,4	1,8	1,7	88,9 %
Ratio liquidité au sens large ⁴	2,2	1,7	1,8	37,5 %

1— Ce ratio indique la rentabilité des fonds que l'actionnaire confie à l'entreprise sous forme de capital à risque (résultat de l'exercice / capitaux propres).

2— Ce ratio indique la rentabilité d'exploitation après charges non décaissées. Ce ratio mesure donc la quote-part du résultat obtenue par l'entreprise après que toutes les charges d'exploitation aient été portées en compte. Il donne des indications sur l'efficacité relative de l'entreprise après déduction de toutes les charges d'exploitation (résultat opérationnel / produits des activités ordinaires).

3— Ce ratio mesure la part des dettes financières qui pourraient être remboursée par la marge brute d'autofinancement de l'exercice, si l'entreprise ne se réservait aucune autre affectation pour sa marge brute d'autofinancement. Le ratio étant supérieur à 1, nous constatons que le Groupe est capable de supporter un endettement supplémentaire et les remboursements qui y sont liés. (Marge brute d'autofinancement / Dettes financières + Autres passifs non courants).

4— Ce ratio indique la couverture des fonds de tiers courants par les actifs courants (total des actifs courants / total des passifs courants).

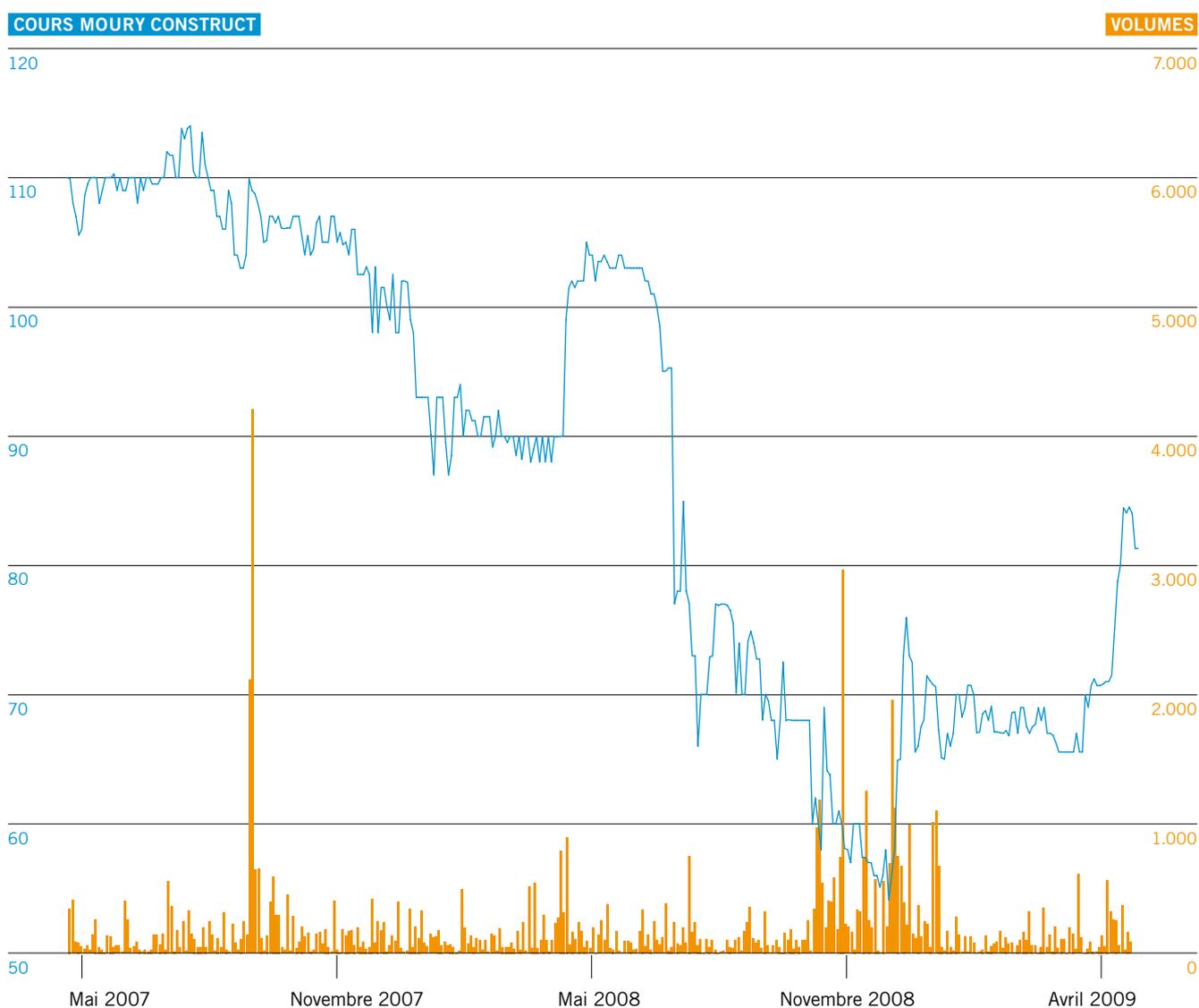
PRINCIPALES DONNÉES PAR ACTION

En EUR	2008	2007	2006	Var 08-07
Nombre d'actions souscrites (en unités)	396 426	396 426	403 480	0,0 %
Cours de bourse le 31 décembre	69,99	102,00	97,90	-31,4 %
Dividende ordinaire net ¹	3,85	3,50	3,50	+10,0 %
Dividende ordinaire brut ¹	5,13	4,67	4,67	+9,9 %
Marge brute d'autofinancement consolidée	23,5	14,8	15,8	+58,8 %
Bénéfice net	16,4	10,6	9,8	+54,7 %
Résultat opérationnel	20,1	13,2	12,6	+52,3 %
Capitaux propres du Groupe	97,3	98,0	90,5	-0,7 %

1 — Le dénominateur utilisé est le nombre d'actions souscrites (396 426) moins les actions propres en circulation (50).

Informations boursières

COURS MOURY CONSTRUCT



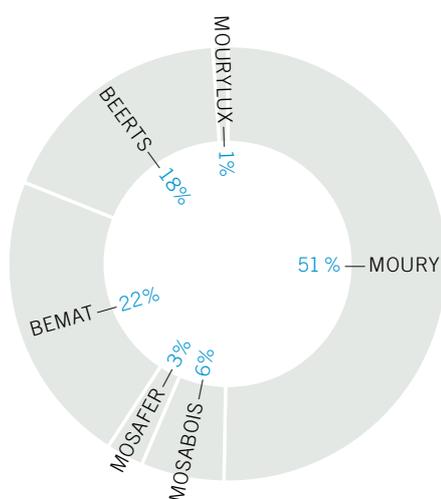
Évolution des effectifs du Groupe

Au 31 décembre 2008, le Groupe Moury Construct comptait 348 collaborateurs. L'évolution des effectifs du Groupe peut être résumée comme suit :

ANNÉE	CADRES	EMPLOYÉS	OUVRIERS	TOTAL
2005	8	64	298	370
2006	7	65	297	369
2007	9	76	282	367
2008	12	66	270	348

RÉPARTITION (EN %) DE L'EFFECTIF TOTAL ENTRE LES DIFFÉRENTES SOCIÉTÉS DU GROUPE

La répartition des effectifs entre les différentes sociétés du Groupe peut être résumée comme suit :



EFFECTIF TOTAL	
MOURY	177
MOSABOIS	20
MOSAFER	9
BEMAT	78
BEERTS	61
MOURYLUX	3
TOTAL	348

La politique de gestion des ressources humaines vise à valoriser les compétences, garantir l'égalité des chances à l'embauche, offrir des conditions de travail sécurisées et assurer un dialogue social adapté et efficace.

La motivation et la compétence de tous nos collaborateurs sont d'une importance capitale pour l'avenir de notre Groupe.

Dans un but de continuité et de progression, le Groupe n'hésite pas à offrir des formations,

tant interne qu'externe à ses collaborateurs. Nous procédons chaque année à l'évaluation de tous nos collaborateurs.

Le Groupe Moury Construct a un climat social très positif.





Rapport de gestion

ARCHITECTE: IGRETEC

Construction d'un bâtiment administratif et technique pour IGRETEC.

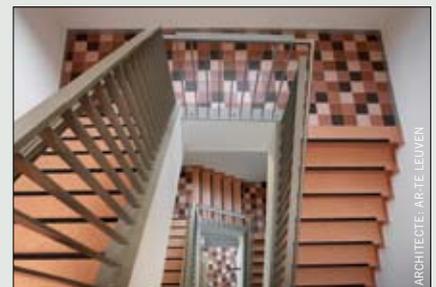
Construction du CSC à Bouges.



Parachèvement de l'Institut de formation des agents de services publics à Seraing.

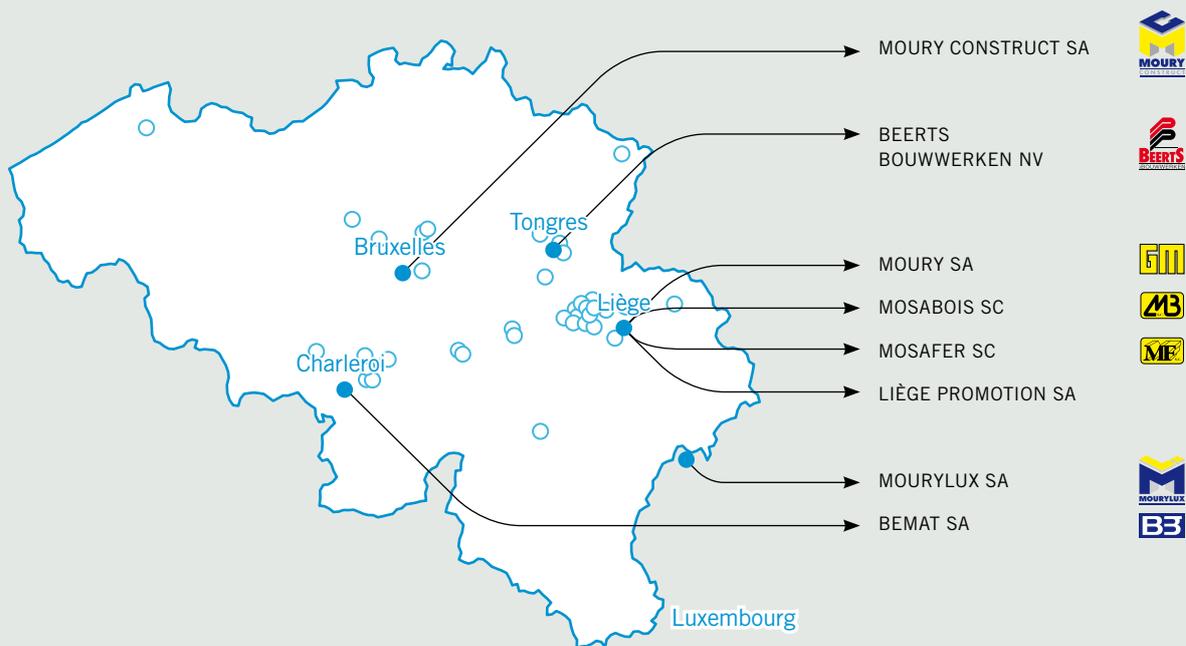


Rénovation de la maison mère de l'Institut Don Bosco à Oud Heverlee.



1/ PRÉSENTATION DU GROUPE MOURY CONSTRUCT

Situation géographique



○ Principaux chantiers en cours en avril 2009

Commentaires sur les chiffres-clés consolidés du Groupe Moury Construct



Construction de la Médiacité à Liège.

Le produit des activités ordinaires du Groupe s'élève à € 93 836 (en milliers) contre € 86 249 (en milliers) pour 2007 soit une hausse de 8,8 %.

Une amélioration sensible de notre marge nette sur ventes nous a permis de porter notre résultat opérationnel à € 7 969 (en milliers) en 2008 contre € 5 254 (en milliers) en 2007.

Le résultat consolidé progresse de 55 % par rapport au résultat consolidé de 2007 qui, pour rappel, affichait le meilleur résultat depuis l'entrée en bourse de Moury Construct.

Les chiffres-clés du compte de résultats consolidés de la SA Moury Construct (selon les normes IFRS) sont les suivants :

En milliers d'EUR	2008	2007	Var. 08-07
Produits des activités ordinaires	93 836	86 249	8,8 %
Chiffre d'affaires	93 387	85 258	9,5 %
Résultat opérationnel	7 969	5 254	51,7 %
Résultat financier	842	989	-14,9 %
Résultat des participations mises en équivalence	11	11	0,0 %
Résultat avant impôts	8 822	6 255	41,0 %
Impôts sur le résultat	3 659	2 049	78,6 %
Résultat après impôts des opérations en continuité	5 163	4 206	22,8 %
Résultat net des opérations en discontinuité	1 355	0	-
Résultat consolidé de l'exercice	6 518	4 206	55,0 %

Cette bonne performance est le fruit de notre politique d'amélioration de nos prix de revient, combinée à un souci constant de maîtrise des frais fixes.

Le carnet de commandes de notre Groupe s'établit au 31 décembre 2008 à € 83 (en millions) et à plus de € 94 (en millions) mi-mars 2009 contre € 88 (en millions) au 31 décembre 2007.

Parmi nos chantiers les plus importants en cours d'exécution ou sur le point de démarrer, nous relevons notamment la construction en

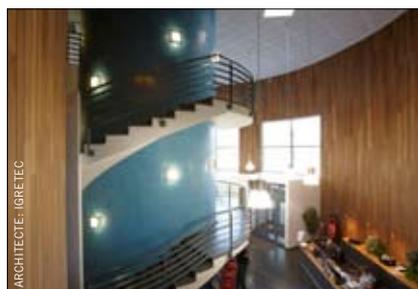
société momentanée d'un centre commercial de 41 000 m² ("La Médiacité"), les nouveaux bâtiments de la RTBF dans le quartier du Longdoz à Liège et la construction d'un centre commercial et d'un hôtel de 184 chambres à Bruges ("Groen Brugge").

Notre carnet de commandes inclut la construction de l'extension de l'hôpital du Val d'Or (Phase 3) à Liège, l'achèvement d'un immeuble de bureaux pour la CSC à Bouges, et la construction d'un immeuble de bureaux à Beez pour compte de M.W.B. Finance.

Construction de la Médiacité à Liège.



Construction d'un bâtiment administratif et technique pour IGRETEC.



La contribution des filiales aux principaux chiffres-clés du Groupe Moury Construct (selon les normes IFRS) est la suivante :

**CONTRIBUTION DES FILIALES
AU CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE**

En milliers d'EUR	2008		2007		Var. 08-07
MOURY CONSTRUCT SA (holding faitier)	0	-	0	-	-
BEMAT SA	17837	19,1%	18155	21,3%	-1,8%
BEERTS SA	16177	17,3%	9400	11,0%	72,1%
MOSABOIS SC	873	0,9%	901	1,1%	-3,1%
MOSAFER SC	105	0,1%	156	0,2%	-32,7%
MOURY SA	58310	62,4%	56584	66,4%	3,1%
MOURYLUX SA	85	0,1%	63	0,1%	34,9%
TOTAL	93387	100,0%	85258	100,0%	9,5%

**CONTRIBUTION DES FILIALES
AU RÉSULTAT NET DU GROUPE**

En milliers d'EUR	2008	2007	Var. 08-07
MOURY CONSTRUCT SA (holding faitier)	-411	-323	27,2%
BEMAT SA	1562	1629	-4,1%
BEERTS SA	235	89	164,0%
BEHEER BEERTS SA	0	-60	-
MOSABOIS SC	198	148	33,8%
MOSAFER SC	43	27	59,3%
MOURY SA	4817	2638	82,6%
MOURYLUX SA	62	46	34,8%
LIÈGE PROMOTION SA (mis en équivalence)	12	12	0,0%
TOTAL	6518	4206	55,0%

Construction du siège social du "Logis social" à Grâce-Hollogne.



Construction d'un bureau administratif du Logis Social à Chênée.



Commentaires sur les chiffres-clés statutaires de la SA Moury Construct



Rénovation de la maison mère de l'Institut Don Bosco à Oud Heverlee.

Les chiffres-clés du compte de résultats statutaire de la SA Moury Construct (selon les normes belges) sont les suivants :

En milliers d'EUR	2008	2007	Var. 08-07
Ventes et prestations	13	12	8,3 %
Résultat d'exploitation	-283	-265	6,8 %
Résultat financier	2650	3566	-25,7 %
Résultat exceptionnel	144	0	-
Résultat avant impôts	2223	3301	-32,7 %
Résultat après impôts	2224	3304	-32,7 %
Capitaux propres	29806	34572	-13,8 %
TOTAL BILAN	32 391	36 781	-11,9%

En tant que holding faïtier du Groupe Moury Construct, le compte de résultats de la société est principalement constitué de frais généraux (€ 293 milliers au 31 décembre 2008), des résultats des placements de trésorerie (perte liée à l'évaluation des obligations en portefeuille de € 223 (en milliers) au 31 décembre

2008) et des dividendes décrétés et payés par les différentes filiales (€ 2 729 milliers au 31 décembre 2008).

Au 31 décembre 2008, on note également une moins-value exceptionnelle de € 149 (en milliers) liée à la cession des titres de Beheer Beerts NV.

Modification du périmètre de consolidation

BEHEER BEERTS NV

En date du 15 avril 2008, Moury Construct SA a acquis 109 actions complémentaires de la NV Beheer Beerts portant ainsi la participation du Groupe Moury Construct de 97,26 % à 99,90 %. Ensuite, en date du 27 mai 2008, Moury Construct SA a cédé l'intégralité des titres de la NV Beheer Beerts à la SICAFI Immo Moury SCA avec effet au 1^{er} janvier 2008. La NV Beheer Beerts est dès lors sortie du périmètre de consolidation du Groupe Moury Construct le 1^{er} janvier 2008.

BEERTS BOUWERKEN SA

Au 31 décembre 2007, le Groupe Moury Construct détenait indirectement (via sa filiale Beheer Beerts NV anciennement détenue à 97,26 %) 97,27 % de la NV Beerts Bouwerken. En 2008, Moury Construct SA a acquis à la NV Beheer Beerts 8 000 titres de la NV Beerts Bouwerken, portant ainsi la participation du Groupe Moury Construct de 97,27 % au 31 décembre 2007 à 99,96 % au 31 décembre 2008.

Actions propres

Le portefeuille d'actions propres s'élève à 50 actions pour un total de € 3 499,50 au 31 décembre 2008. Il n'y a eu aucun mouvement lors de l'exercice 2008.

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 mars 2009, il a été décidé d'autoriser les Conseils d'administration de Moury Construct SA et des filiales sur lesquelles Moury Construct SA exerce son contrôle, de procéder pendant une période de cinq ans prenant cours le 5 mars 2009, à l'acquisition d'actions de Moury Construct SA à concurrence d'un maximum de 20% du nombre d'actions émises, soit 79285 actions.

Opérations sur le capital

Afin de permettre à la SA Moury Construct de réaliser une réduction de capital en remettant une action de la SICAFI Immo Moury contre quatre coupons 22 de la SA Moury Construct, le capital de la société a été diminué d'un total de € 4 955 300 lors de deux Assemblées générales extraordinaires (la première tenue le 25 février 2008 et décidant d'une réduction de capital de € 4 900 000 et la seconde tenue le 24 juin 2008 et décidant d'une réduction de capital complémentaire de € 55 300).

Autres événements significatifs de l'exercice

Les filiales Les Entreprises G. Moury SA et Be-mat SA ont transférés leurs immeubles d'exploitation à la SICAFI Immo Moury SCA par le biais de scissions partielles. Ces scissions partielles ont été actées par les Assemblées générales extraordinaires du 30 avril 2008.

L'immeuble d'exploitation de la NV Beerts Bouwwerken a également été cédé à la SICAFI Immo Moury SCA le 11 septembre 2008 au prix de € 250 (en milliers).

Construction d'un bâtiment administratif pour la SA Euroburotic.



Construction d'un bâtiment administratif et technique pour IGRETEC.



Propositions à l'Assemblée générale



Construction d'un bâtiment administratif pour la SPRL Sojreec.

Le Conseil d'administration de Moury Construct SA propose à l'Assemblée générale d'approuver les comptes annuels au 31 décembre 2008.

Le Conseil d'administration propose les affectations et prélèvements suivants	
Bénéfice de l'exercice à affecter	€ 2224519,81
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	€ 4292990,85
Prélèvement sur les réserves pour actions propres	€ 561,23
Dotation à la réserve légale	€ 111225,99
Rémunération du capital	€ 2034986,80
Report à nouveau	€ 4371859,10

Le dividende net par action de € 3,85 (€ 4,36 par action plus "strip VVPR") sera payable à partir du 17 juin 2009 contre remise du coupon n° 24 au siège social et aux guichets de la Banque Fortis.

Nominations statutaires

ADMINISTRATEURS

L'Assemblée générale du 27 mai 2008 a décidé de renouveler pour un terme de six ans, les mandats des administrateurs suivant :

Mr Georges MOURY, Mr Pierre-François HORION, Mr Edgard HOLLANGE, Mr Jean-Paul FELDBUSCH, Mr Francis LEMMENS, et Mr Gilles-Olivier MOURY.

	Période du mandat
Georges MOURY	27/05/2008 ➔ 26/05/2014
Gilles-Olivier MOURY	27/05/2008 ➔ 26/05/2014
Pierre-François HORION	27/05/2008 ➔ 26/05/2014
Francis LEMMENS	27/05/2008 ➔ 26/05/2014
Michel MERSCH ¹	23/05/2006 ➔ 23/05/2011
Jean-Paul FELDBUSCH ¹	27/05/2008 ➔ 26/05/2011
Edgard HOLLANGE ¹	27/05/2008 ➔ 26/05/2011

COMMISSAIRE

Au cours de l'exercice écoulé, l'Assemblée générale ordinaire du 27 mai 2008 a nommé Madame Dominique Hermans commissaire de la SA Moury Construct pour un mandat de trois ans. Les émoluments annuels du commis-

saire ont été fixés à € 10000 indexés. Madame Dominique Hermans remplace la SCPRL Saintenoy & Comhaire, représentée par Monsieur Comhaire, dont le mandat est venu à échéance lors de l'Assemblée générale du 27 mai 2008.



Rénovation de la maison mère de l'Institut Don Bosco à Oud Heverlee.

¹ — Administrateurs non exécutifs indépendants au sens de l'article 524 §4, alinéa 2 du Code des sociétés applicable jusqu'au 1^{er} juillet 2011.

Décharge aux administrateurs et au commissaire

Le Conseil d'administration de la SA Moury Construct propose à l'Assemblée générale ordinaire du mardi 26 mai 2009 de donner, par vote spécial et séparé, pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat exercé durant l'exercice écoulé.

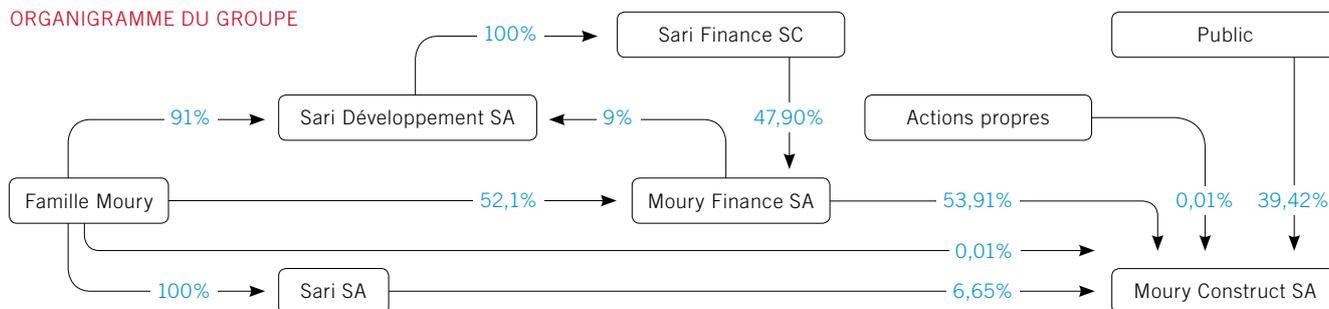
Déclaration de transparence

Au 31 décembre 2008, la structure de l'actionnariat et l'organigramme de contrôle du Groupe Moury Construct se présente de la manière suivante :

En milliers d'EUR	Nombre d'actions	Pourcentage
Moury Finance (contrôlé par la famille Moury)	213732	53,91 %
Sari (contrôlé par la Famille Moury)	26361	6,65 %
Famille Moury	33	0,01 %
Total Famille MOURY	240126	60,57 %
Actions propres	50	0,01 %
Public	156250	39,42 %
TOTAL	396426	100,00 %

Cette structure est inchangée par rapport à la situation au 31 décembre 2007.

ORGANIGRAMME DU GROUPE



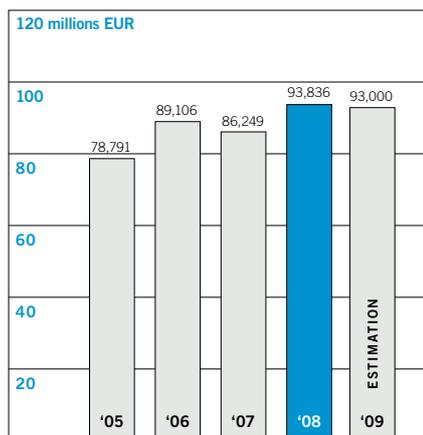
Événements postérieurs à la date de clôture

Néant.

Prévisions pour 2009

ÉVOLUTION DES VENTES ET PRESTATIONS

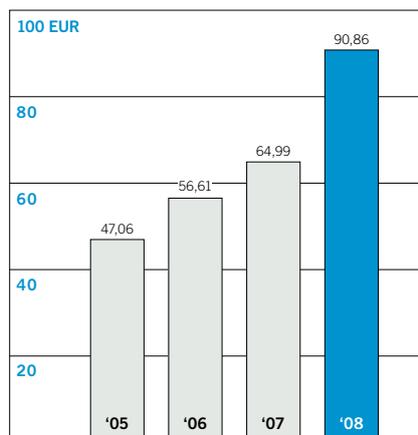
Dans l'état actuel de notre carnet de commandes qui s'élève à € 83 millions au 31 décembre 2008 (contre € 88 millions au 31 décembre 2007) et à € 94 millions mi-mars 2009, le Conseil d'administration est serein pour l'exercice 2009 et prévoit des ventes et prestations similaires à celles de 2008.



ÉVOLUTION DE LA TRÉSORERIE CONSOLIDÉE PAR ACTION

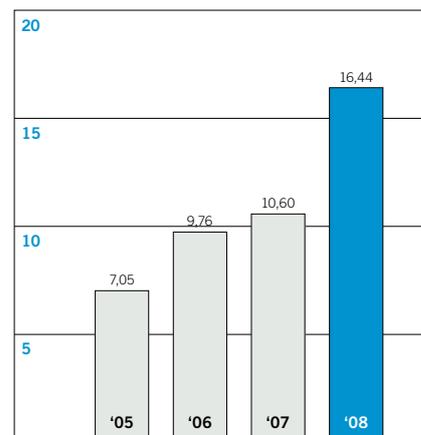
Au 31 décembre 2008, le Groupe Moury Construct possède une trésorerie totale¹ de € 36 (en millions) et un endettement financier quasi-inexistant (le seul endettement est celui relatif au financement du projet Forem à Liège en 15 ans à hauteur de € 2 777 milliers, compensé par une créance d'un montant de € 2 826 milliers à l'actif).

Le Groupe Moury Construct possède les ressources nécessaires afin de mener une politique prudente d'intégration verticale et/ou horizontale de sociétés du secteur du bâtiment. Par ailleurs, le Groupe visera à maintenir une croissance organique stable de ses filiales actuelles.



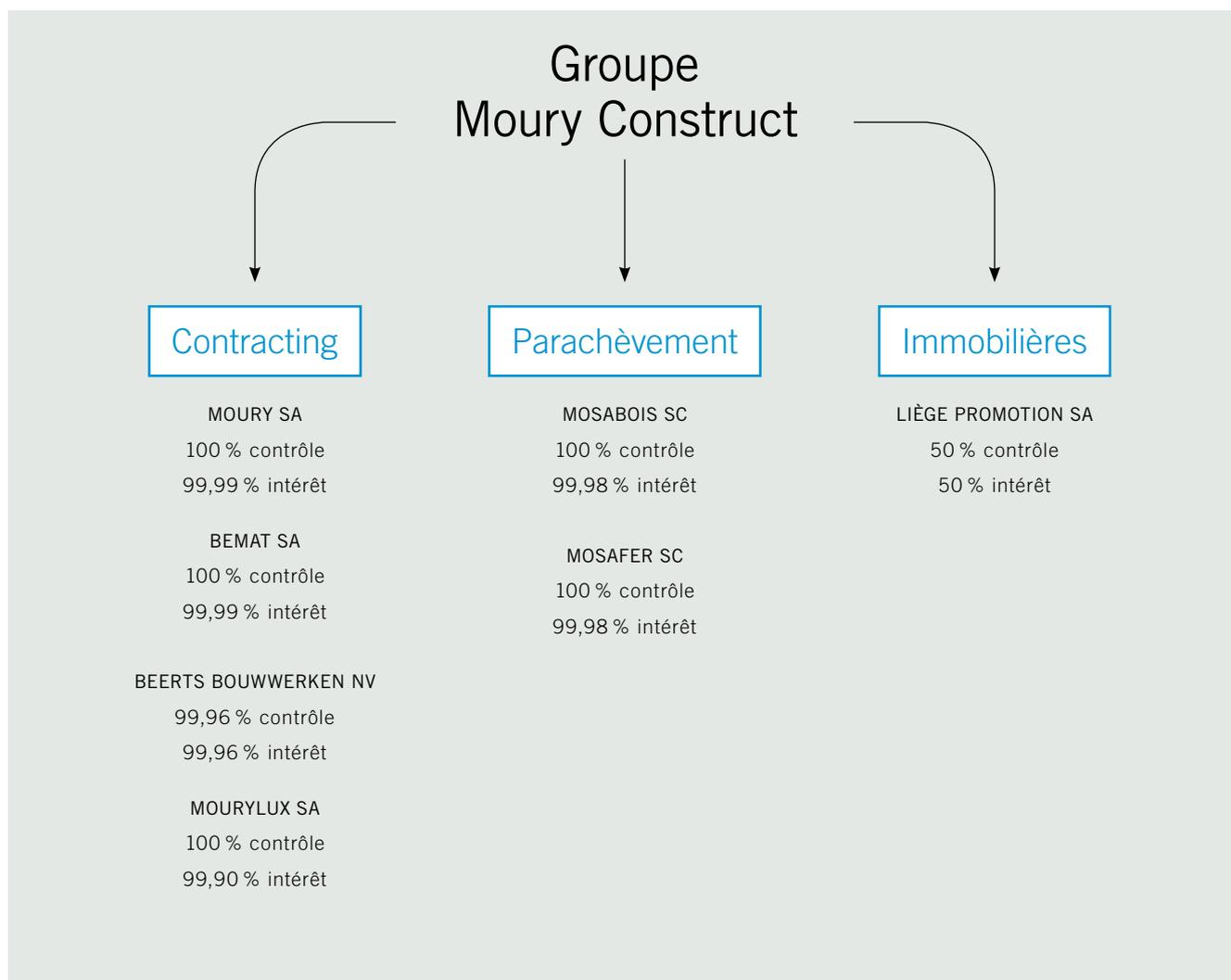
ÉVOLUTION DU RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE PAR ACTION

Le climat conjoncturel actuel du secteur de la construction ne nous permet pas de déterminer avec précision l'évolution de nos résultats futurs. Cependant, comme susmentionné, le Conseil d'administration est serein pour l'exercice 2009 et ce en vertu de la stabilité du carnet de commandes d'une part et de la solidité financière du Groupe d'autre part.



1 — Calculé comme la somme de "Trésorerie et équivalents de trésorerie" et des "Autres actifs financiers courants" dont le terme est supérieur à 3 mois mais inférieur à 1 an.

2/ ACTIVITÉS DES FILIALES DU GROUPE



Construction d'un bâtiment administratif et technique pour la SA Ardoises et Matériaux.



Moury SA



La SA Moury est une entreprise générale de travaux publics et privés basée à Liège et principalement active dans le sud du pays. Elle est détentrice de la plus haute agrégation en matière de travaux publics bâtiments et de rénovation, classe 8D et classe 8D24, délivrée le 28 mars 2007 lui permettant de soumissionner pour des marchés publics d'un montant illimité.

QUOTE-PART DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ DU GROUPE (IFRS)



Moury 62,4 %

Moury	62,4 %	Mourylux	0,1 %
Bemat	19,1 %	Mosabois	0,9 %
Beerts	17,3 %	Mosafer	0,1 %

CHIFFRES-CLÉS (SELON LES NORMES BELGES)

En milliers d'euros	2008	2007	Var 08-07
Ventes et prestations	56 708	57 237	-0,9 %
Coûts des ventes et prestations	53 593	54 123	-1,0 %
Résultat d'exploitation	3 115	3 113	0,1 %
Résultat financier	619	625	-1,0 %
Résultat exceptionnel	66	57	15,8 %
Résultat net avant impôts	3 801	3 795	0,2 %
Résultat net après impôts	2 155	2 646	-18,6 %
Capitaux propres	5 642	6 690	-15,7 %
Total du bilan	38 574	36 868	4,6 %

ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS

Depuis 1920, année de sa création, la société s'est construite une excellente réputation dans son secteur et a accumulé les références prestigieuses. Parmi celles-ci, on note ces dernières années la rénovation de la bourse de commerce de Namur, la rénovation et l'extension de l'Hôtel Mercure de Dinant, le

centre d'entraînement du Standard de Liège, l'aménagement du centre GIGA au Sart-Tilman, la construction de l'Hôtel Park Inn à Liège Airport, l'extension d'un immeuble à appartements "Home Ruh" à Liège, la construction d'un Hall Logistique "Trilogis Park" à Bierset, la construction d'une aile supplémentaire de 7 000 m² pour la Clinique Saint-Pierre à Ottignies, et la construction, en société momentanée, de la Médiacité à Liège.

COMMENTAIRES SUR LES CHIFFRES-CLÉS

Nos ventes et prestations s'établissent à € 56 708 (en milliers) au 31 décembre 2008 contre € 57 237 (en milliers) au 31 décembre 2007, soit en baisse 0,9%. Le coût des ventes et prestations s'établit à € 53 593 (en milliers) au 31 décembre 2008 contre € 54 123 (en milliers) au 31 décembre 2007, soit en baisse de 1%.

Construction d'un bureau administratif du Logis Social à Chênée.





Moury SA s'est construit une excellente réputation dans son secteur et est actuellement en charge, en société momentanée, de la construction de la Médiacité et des nouveaux bâtiments de la RTBF à Liège.

ARCHITECTE : FRANCE HANCOQ

Parachèvement de l'Institut de formation des agents de services publics à Seraing.

Le résultat d'exploitation s'établit à € 3 115 (en milliers) au 31 décembre 2008 contre € 3 113 (en milliers) au 31 décembre 2007 soit en légère hausse de 0,1%. Cette légère hausse résulte principalement du chiffre d'affaires pour les chantiers dont la réception provisoire a été prononcée au cours de l'exercice sous revue.

Le résultat financier s'élève à € 619 (en milliers) au 31 décembre 2008 contre € 625 (en milliers) au 31 décembre 2007. La stabilité du résultat financier provient essentiellement

de la hausse de la trésorerie moyenne par rapport à 2007, compensé par la baisse des taux d'intérêts en 2008.

Le résultat net avant impôt s'établit à € 3 801 (en milliers) au 31 décembre 2008 contre € 3 795 (en milliers) au 31 décembre 2007, soit une légère hausse de 0,2%.

L'augmentation sensible des impôts de 2008 par rapport à 2007 résulte principalement d'une part de l'"exit tax" de € 363 (en milliers) générée par la scission partielle effectuée en 2008 et, d'autre part, de l'impact sur

la base imposable 2007 des conventions en tax shelter signées en 2007.

Il est important de préciser que le résultat net après impôts a été négativement influencé par une hausse de € 1 376 (en milliers) de nos diverses provisions pour risques et charges et impôts différés qui sont passées de € 3 102 (en milliers) au 31 décembre 2007 à € 4 477 (en milliers) au 31 décembre 2008.

Le carnet de commandes au 31 décembre 2008 est de l'ordre de € 52 310 (en milliers) contre € 64 046 (en milliers) au 31 décembre 2007.

Parachèvement de l'Institut de formation des agents de services publics à Seraing.



ARCHITECTE : FRANCE HANCOQ



ARCHITECTE : FRANCE HANCOQ



Construction du CSC à Bouges.

ACTUELLEMENT, LES PRINCIPAUX CHANTIERS EN ACTIVITÉ SONT :

BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

- Construction d'un centre administratif de formation et de colloques pour le compte de la CSC à Bouges
- Construction et extension d'un bâtiment administratif pour compte de la fondation SOLIDARIS FMSS à Liège
- Construction d'un immeuble de bureaux à Beez pour compte de M.W.B. Finance

BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS

- Construction de 55 logements à Bruxelles
- Rénovation de 141 logements à Seraing
- Construction de 16 appartements rue E. Ysaye à Liège

CONSTRUCTIONS UTILITAIRES

- Transformation et agrandissement de l'école Marcel Thiry à Chaudfontaine
- Extension du Centre Neurologique et de réadaptation fonctionnelle de Fraiture

CONSTRUCTION INDUSTRIELLE

- Construction d'une usine et de bureaux à Fernelmونت pour compte de la société SCHREDER
- Construction d'un hall de stockage à Awans pour compte de la société ENERGYS

LOISIRS

- Transformation de l'ancien abattoir d'Eupen en un Centre Culturel

EN SOCIÉTÉ MOMENTANÉE :

Avec la SA BPC

- Construction de la Médiacité à Liège
- Construction des nouveaux bâtiments de la RTBF sur le site de la Médiacité à Liège

Construction de la Médiacité à Liège.





ARCHITECTE: ALAIN BOS

LES PRINCIPAUX CHANTIERS RÉCEPTIONNÉS EN 2008 SONT :

BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

- Construction du nouveau siège social du Logis Social à Grivegnée
- Construction du nouveau siège du Logis Social à Grâce-Hollogne
- Rénovation du siège social de la FGTB à Liège

BÂTIMENTS INDUSTRIELS

- Construction d'un hall logistique "Trilogis Park" à Bierset
- Construction d'un hall pour une usine bio chimique "New Mecco"

BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS

- Construction d'un immeuble à appartement "Résidence Léonard de Vinci" à Liège
- Rénovation et extension d'un immeuble de logements le "Home Ruhl" à Liège
- Rénovation de 48 logements pour le foyer forestois à Bruxelles

CONSTRUCTIONS UTILITAIRES

- Construction d'une unité supplémentaire à la Clinique Saint-Pierre à Ottignies
- Construction d'une unité d'hospitalisation au Petit Bourgogne à Liège
- Parachèvements de la cinquième unité d'hospitalisation de l'hôpital Agora à Liège
- Reconstruction de l'Institut Sainte-Claire à Verviers
- Parachèvement de l'Institut de Formation des Agents des Services Publics à Seraing

Construction du siège social du "Logis social" à Grâce-Hollogne.



ARCHITECTE: ALAIN BOS



ARCHITECTE: ALAIN BOS



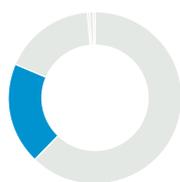
ARCHITECTE: ALAIN BOS

Bemat SA



La SA Bétons et Matériaux (en abrégé Bemat) est une entreprise générale de travaux publics et privés, agrégation, classe 7D, délivrée le 26 mai 2008 dont le siège social est établi à Gilly et qui dispose d'un siège d'exploitation à Bruxelles.

QUOTE-PART DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ DU GROUPE (IFRS)



Bemat 19,1 %

Moury	62,4 %	Mourylux	0,1 %
Bemat	19,1 %	Mosabois	0,9 %
Beerts	17,3 %	Mosafer	0,1 %

CHIFFRES-CLÉS (SELON LES NORMES BELGES)

En milliers d'euros	2008	2007	Var 08-07
Ventes et prestations	19661	23598	-16,7 %
Résultat d'exploitation	2339	2011	16,3 %
Résultat financier	249	226	10,2 %
Résultat exceptionnel	2	12	-83,3 %
Résultat avant impôts	2590	2248	15,2 %
Résultat après impôts	1668	1468	13,6 %
Capitaux propres	1575	1558	1,1 %
Total bilan	10 764	12 264	-12,2 %

ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS

Bemat SA affiche de nombreuses références récentes en matière de travaux de bureaux ou industriels privés et publics tels que la construction d'un immeuble de bureaux pour

compte des Mutualités Socialistes à Frameries (2006), la construction d'un hall relais à Montignies sur Sambre, la transformation et l'aménagement de l'extension du site "Forem Logistique Hainaut" (2007).

En 2008, relevons, entre autre, la construction d'un nouveau service de radiothérapie

et néonatalogie pour le CHU Tivoli à La Louvière, la construction de plusieurs bâtiments administratifs et techniques notamment pour compte de la société Ardoise et Matériaux et pour compte de IGRETEC.

Construction d'un bâtiment administratif pour la SA Euroburotic.





La société Bemat SA affiche de nombreuses références récentes telles que la construction d'un nouveau service de radiothérapie et néonatalogie pour le CHU Tivoli à La Louvière et la construction de plusieurs bâtiments administratifs et techniques pour IGRETEC.

ARCHITECTE : IGRETEC

Construction d'un bâtiment administratif et technique pour IGRETEC.

COMMENTAIRES SUR LES CHIFFRES-CLÉS

Les ventes et prestations s'établissent à € 19 661 (en milliers) au 31 décembre 2008 contre € 23 598 (en milliers) l'exercice précédent (soit une baisse de 16,7 %) et le résultat opérationnel passe à € 2 339 (en milliers) au 31 décembre 2008 contre € 2 011 (en milliers) l'exercice précédent (soit une

hausse de 16,3 %). Ceci s'explique par le nombre de chantiers importants achevés lors de l'exercice 2008.

Le bénéfice net après impôt s'élève à € 1 668 (en milliers) au 31 décembre 2008 contre € 1 468 (en milliers) au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 13,6 %.

Il est important de préciser que ce résultat net après impôts a été négativement influen-

cé par une hausse de € 1 115 (en milliers) de nos diverses provisions pour risques et charges, essentiellement dans le cadre de la garantie décennale, qui sont passées de € 1 283 (en milliers) au 31 décembre 2007 à € 2 393 (en milliers) au 31 décembre 2008.

Le carnet de commandes au 31 décembre 2008 est de l'ordre de € 15 647 (en milliers) contre € 12 390 (en milliers) au 31 décembre 2007.

Construction d'un bâtiment administratif et technique pour IGRETEC.



ARCHITECTE : IGRETEC



ARCHITECTE : IGRETEC



ARCHITECTE : IGRETEC



ACTUELLEMENT, LES PRINCIPAUX CHANTIERS EN ACTIVITÉ SONT :

BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS :

- Construction de 32 logements - résidence service à Marcinelle
- Construction aile de repos à la maison de soins Raoul Hicquet à Montignies/Sambre

- Construction de 30 logements à Montignies/Sambre
- Rénovation de 75 logements à Gilly

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES

- Construction de 2 halls relais à Philippeville et à Houyet

LES PRINCIPAUX CHANTIERS RÉCEPTIONNÉS EN 2008 SONT :

BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS

- Rénovation de 42 logements à Bouffioulx
- Rénovation de 60 logements à Châtelineau
- Construction de 50 logements à Gozée

Construction d'un bâtiment administratif pour la SPRL Sojurec.





ARCHITECTE : DOOMS

CONSTRUCTIONS UTILITAIRES

- Réalisation d'un nouveau service de radiothérapie et néonatalogie au CHU Tivoli à La Louvière
- Construction d'une crèche à Gosselies

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES

- Construction d'un hall de maintenance pour la Sowaer à Gosselies
- Construction d'un bâtiment administratif et technique pour la SA Ardoises et Matériaux
- Extension d'un Hall industriel pour la société SPRL Gamevest

BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

- Construction d'un bâtiment administratif pour la SPRL Sojurec
- Construction d'un bâtiment administratif pour la SA. Euroburotic
- Construction d'un bâtiment administratif et technique pour IGRETEC

Construction d'un bâtiment administratif et technique pour la SA Ardoises et Matériaux.



ARCHITECTE : DOOMS



ARCHITECTE : DOOMS



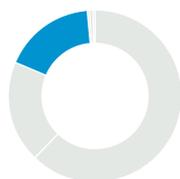
ARCHITECTE : DOOMS

Beerts Bouwwerken NV



La NV Beerts Bouwwerken est une entreprise générale du bâtiment basée à Tongres dans le zoning industriel d'Overhaem. La société Beerts Bouwwerken détient, par ailleurs, la plus haute agrégation dans le secteur du bâtiment et du génie civil, délivrée le 22 novembre 2007 lui permettant de soumissionner pour des marchés publics d'un montant illimité (classe 8D, bâtiment, & 8E, génie civil).

QUOTE-PART DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ DU GROUPE (IFRS)



Beerts 17,3 %

Moury	62,4 %	Mourylux	0,1 %
Bemat	19,1 %	Mosabois	0,9 %
Beerts	17,3 %	Mosafer	0,1 %

CHIFFRES-CLÉS (SELON LES NORMES BELGES)

En milliers d'euros	2008	2007	Var 08-07
Ventes et prestations	16 590	10 662	55,6 %
Résultat d'exploitation	333	116	187,1 %
Résultat financier	29	124	-76,6 %
Résultat exceptionnel	167	-1	-
Résultat avant impôts	528	240	120,0 %
Résultat après impôts	386	174	121,8 %
Capitaux propres	2 703	2 567	5,3 %
Total bilan	8 504	7 431	14,4 %

ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS

La société Beerts Bouwwerken présente de nombreuses références parmi lesquelles on peut retenir la construction d'un Printing Center pour la Banque Dexia à Bruxelles et "l'Innovation Center" de la société Puratos à Groot-Bijgaarden en 2006. La rénovation et extension de l'hôpital Maas&Kempen à Maa-seik ainsi que la construction d'un complexe pour l'enseignement à Kortesseem en 2007.

En 2008, nous relevons, notamment, la construction d'un Magasin Métro Eco Store, l'extension d'un hall de distribution pour la société Rajapack NV et la rénovation de l'école Don Bosco à Oud Heverlee.

COMMENTAIRES SUR LES CHIFFRES-CLÉS

Les ventes et prestations de la NV Beerts Bouwwerken s'élèvent à € 16 590 (en milliers) au 31 décembre 2008 contre € 10 662 (en milliers) au 31 décembre 2007, soit une

hausse de 55,6 %, et le résultat d'exploitation augmente de € 217 (en milliers) pour atteindre € 333 (en milliers) au 31 décembre 2008. Ces hausses s'expliquent par les réceptions provisoires qui ont eu lieu en 2008.

Le résultat exceptionnel provient de la plus-value de cession du bâtiment d'exploitation à la SICAFI Immo Moury SCA au cours de l'exercice.

Le carnet de commandes au 31 décembre 2008 est de l'ordre de € 15 647 (en milliers) contre € 10 627 (en milliers) au 31 décembre 2007.

Construction d'un hall commercial pour Métro Eco Store à Liège.





La société Beerts Bouwwerken présente de nombreuses références et est actuellement en charge, en société momentanée, de la construction du complexe “Groen Brugge” à Bruges.

ARCHITECTE: AR+TE LEUVEN

Rénovation de la maison mère de l'Institut Don Bosco à Oud Heverlee.

ACTUELLEMENT, LES PRINCIPAUX CHANTIERS EN ACTIVITÉ SONT :

CONSTRUCTIONS UTILITAIRES

- Rénovation et parachèvement du bâtiment B de l'Hôpital Sacré Cœur à Louvain
- Complexe Bibliothèque et appartements à Kortesseem

BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

- Construction de bureaux pour le Service Technique de la ville de Tongres

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES

- Construction d'un hall pour le compte d'Inbev à Sint Peters Leeuw
- Construction d'un Data Center L.C.L. à Diegem

EN SOCIÉTÉ MOMENTANÉE :

- Avec la SA Galère: Construction d'un centre commercial “Groen Brugge” à Bruges (commerces, parking et appartements)
- Avec la SA Strabag : Construction d'un centre commercial “Terrasses de Woluwe” à Woluwe (commerces, parking, et appartements)

LES PRINCIPAUX CHANTIERS RÉCEPTIONNÉS EN 2008 SONT :

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES

- Construction d'un hall industriel pour compte de la société Rajapack à Tongres
- Construction d'un hall commercial : Métro Eco Store à Bressoux

CONSTRUCTIONS UTILITAIRES

- Rénovation de la Maison-Mère de Don Bosco à Oud Heverlee
- Rénovation et construction de la maternité de l'hôpital Maas & Kempen à Bree.

Rénovation de la maison mère de l'Institut Don Bosco à Oud Heverlee.



ARCHITECTE: AR+TE LEUVEN

ARCHITECTE: AR+TE LEUVEN

ARCHITECTE: AR+TE LEUVEN

Mourylux SA



CHIFFRES-CLÉS (SELON LES NORMES BELGES)

En milliers d'euros	2008	2007	Var 08-07
Ventes et prestations	360	414	-13,0%
Résultat d'exploitation	10	-11	-
Résultat financier	4	2	-
Résultat avant impôts	27	52	-48,1%
Résultat après impôts	27	47	-74,1%
Capitaux propres	307	280	9,6%
Total bilan	378	352	7,4%

ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS

Entreprise générale de travaux publics et privés, la SA Mourylux est reprise dans le périmètre de consolidation du Groupe Moury Construct depuis l'exercice 1998. Elle présente notamment comme référence la transformation et l'agrandissement des thermes à Mondorf-les-Bains ainsi que la réalisation d'une brasserie pour compte de la Brasserie Inbev à Diekirch.

COMMENTAIRES SUR LES CHIFFRES-CLÉS

Conformément aux conventions de prestations de services intragroupes, MOURYLUX fournit aux filiales du Groupe conseils et assistance divers.

Mondorf.



Mosabois SC



CHIFFRES-CLÉS (SELON LES NORMES BELGES)

En milliers d'euros	2008	2007	Var 08-07
Ventes et prestations	1973	1510	30,7%
Résultat d'exploitation	249	201	23,9%
Résultat financier	14	13	7,7%
Résultat exceptionnel	25	-5	-
Résultat avant impôts	288	218	32,1%
Résultat après impôts	191	148	29,1%
Capitaux propres	504	503	0,2%
Total bilan	1 179	922	27,8%

ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS

La SC Mosabois a pour activité principale la fabrication et la pose de menuiseries en bois pour bâtiments et l'isolation thermique et acoustique. Elle travaille principalement pour le Groupe Moury Construct.

COMMENTAIRES SUR LES CHIFFRES-CLÉS

Le résultat d'exploitation s'établit à € 249 (en milliers) contre € 201 (en milliers) l'exercice précédent.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à € 191 (en milliers) contre € 148 (en milliers) l'exercice précédent.

Le résultat après impôts est en hausse par rapport à l'exercice précédent essentiellement

en fonction d'une part de la hausse du chiffre d'affaires et, d'autre part, de la clôture favorable d'un litige datant de 1999 qui génère un impact positif sur le résultat de € 36 (en milliers). Le carnet de commandes au 31 décembre 2008 est de l'ordre de € 1 108 (en milliers) contre € 850 (en milliers) au 31 décembre 2007.

Mosabois est sous traitante des sociétés du Groupe : 56 % de son chiffre d'affaires est réalisé avec le Groupe.

ACTUELLEMENT, LES PRINCIPAUX CHANTIERS EN ACTIVITÉ SONT :

- Menuiserie intérieure et extérieure pour l'Université de Liège
- Menuiserie intérieure pour l'Institut Marie-Thérèse à Liège
- Menuiserie intérieure de la Médiacité à Liège
- Menuiserie intérieure d'un immeuble pour la CSC à Bouges

- Menuiserie intérieure et extérieure d'un immeuble pur la FMSS à Liège

LES PRINCIPAUX CHANTIERS RÉCEPTIONNÉS EN 2008 SONT :

- Menuiserie intérieure pour compte d'un immeuble de logements le "Home Ruhl" à Liège
- Menuiserie intérieure et extérieure pour 22 logements à Seraing
- Menuiserie intérieure d'un bâtiment pour la Province de Liège à Seraing
- Menuiserie intérieure et extérieure du Logis Social à Chênée
- Menuiserie intérieure du Logis Social à Grâce Hollogne
- Menuiserie intérieure de la Tour de Pathologie au Chu de Liège

Parachèvement de l'Institut de formation des agents de services publics à Seraing.



Construction d'un bâtiment administratif et technique pour IGRETEC.



Mosafer SC



CHIFFRES-CLÉS (SELON LES NORMES BELGES)

En milliers d'euros	2008	2007	Var 08-07
Ventes et prestations	787	1055	-25,4%
Résultat d'exploitation	64	46	39,1%
Résultat financier	12	5	140,0%
Résultat exceptionnel	0	0	
Résultat avant impôts	76	51	49,0%
Résultat après impôts	51	27	88,9%
Capitaux propres	277	276	0,4%
Total bilan	500	596	-16,1%

ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS

La SC Mosafer a pour activité principale la ferronnerie, la menuiserie métallique et en aluminium. Elle travaille principalement pour le Groupe Moury Construct.

COMMENTAIRES SUR LES CHIFFRES-CLÉS

Le résultat d'exploitation s'établit à € 64 (en milliers) contre € 46 (en milliers) l'exercice précédent, soit une hausse de 39,1%.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à € 51 (en milliers) contre € 27 (en milliers) l'année précédente (soit une hausse de 88,9%) malgré la baisse des ventes et prestations

(€ 787 milliers en 2008 contre € 1055 milliers l'exercice précédent). L'amélioration du résultat provient dès lors d'une baisse des charges proportionnellement plus importante que celle du chiffre d'affaires.

Le carnet de commandes de la SC Mosafer est de € 300 (en milliers) au 31 décembre 2008 contre € 321 (en milliers) au 31 décembre 2007. Mosafer est sous traitante des sociétés du Groupe: 87% de son chiffre d'affaires est réalisé avec le Groupe.

ACTUELLEMENT, LES PRINCIPAUX CHANTIERS EN ACTIVITÉ SONT :

- Ferronneries intérieures et extérieures d'un immeuble pour la CSC à Bouges
- Ferronneries intérieures et extérieures du chantier Inbev à Jupille

- Ferronneries intérieures et extérieures de l'aménagement d'un fenil pour l'université de Liège

LES PRINCIPAUX CHANTIERS RÉCEPTIONNÉS EN 2008 SONT :

- Ferronneries intérieures et extérieures d'un immeuble de 22 logements à Seraing.
- Ferronneries intérieures et extérieures d'un logis social à Chénée
- Ferronneries intérieures et extérieures de l'hôpital Les Bruyères
- Ferronneries intérieures et extérieures de Kitozyme
- Ferronneries intérieures et extérieures de Forest
- Ferronneries intérieures et extérieures du Chu au Sart Tilman

Construction d'un bâtiment administratif et technique pour la SA Ardoises et Matériaux.



Construction d'un bâtiment administratif et technique pour IGRETEC.





ARCHITECTE: FRANCE HANOCO

Parachèvement de l'Institut de formation des agents de services publics à Seraing.



ARCHITECTE: FRANCE HANOCO



ARCHITECTE: FRANCE HANOCO



ARCHITECTE: FRANCE HANOCO



ARCHITECTE : BAUMANS DEFFET

Gouvernance d'entreprise

Construction d'un bureau administratif du Logis Social à Chênée.

Construction d'un bâtiment administratif et technique pour IGRETEC.



ARCHITECTE : IGRETEC

Construction d'un bâtiment administratif et technique pour IGRETEC.



ARCHITECTE : IGRETEC

Construction d'un bâtiment administratif pour la SA Euroburotic.



ARCHITECTE : B. MANDERS

ADMINISTRATEURS ET PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Conseil d'administration

Georges MOURY	Président Administrateur exécutif
Gilles-Olivier MOURY	Administrateur exécutif
Francis LEMMENS	Administrateur non exécutif
Pierre-François HORION	Administrateur non-exécutif
Jean-Paul FELDBUSCH	Administrateur non exécutif indépendant
Edgar HOLLANGE	Administrateur non exécutif indépendant
Michel MERSCH	Administrateur non exécutif indépendant

Comité de direction

Marc LIBEAU	Directeur technique (SA Moury)
Bernard BUCKENS	Directeur technique adjoint (SA Moury)
Didier BALÉRIAUX	Directeur général (SA Bemat)
André MARTIN	Directeur technique (SA Bemat)
Piet BAMELIS	Administrateur délégué (NV Beerts Bouwwerken)
Gert VERHEYEN	Directeur technique (NV Beerts Bouwwerken)
Adem DJOKOLAJ	Responsable opérationnel (SC Mosafer)
Daniel BORMANS	Responsable opérationnel (SC Mosabois)
Guy JACQUET	Directeur financier (SA Moury Construct)
Christophe ERNST	Directeur financier adjoint (SA Moury Construct)

Situation des mandataires sociaux

Aucun des administrateurs du Groupe Moury Construct n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude ou d'une quelconque incrimination ou sanction publique par les autorités réglementaires, n'a été associé à une faillite,

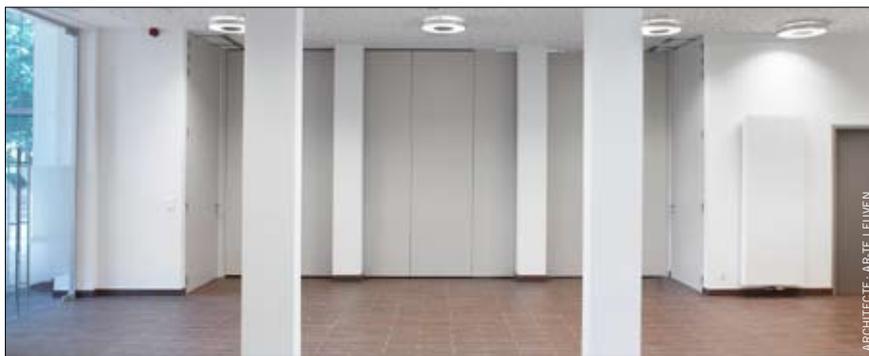
à une mise sous séquestre ou une liquidation et n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou d'intervenir dans la gestion, la conduite des affaires d'un émetteur.

Conflits d'intérêts

À la connaissance du Groupe, les administrateurs n'ont pas d'intérêts privés susceptibles de les placer dans une situation de conflit d'intérêts à l'égard du Groupe Moury Construct.

Certains administrateurs exercent des mandats dans d'autres sociétés.

Le Groupe Moury Construct veille au respect des procédures prévues par l'article 523 du Code des sociétés concernant les conflits d'intérêts au sein du conseil d'administration et par l'article 524 du Code des sociétés relatif aux opérations intra-groupes.



Rénovation de la maison mère de l'Institut Don Bosco à Oud Heverlee

Fonctionnement du Conseil d'administration et de ses comités

RÔLE

Le Conseil d'administration détermine les orientations et les valeurs, la stratégie et les politiques clés de la société. Il examine et approuve, préalablement à leur mise en œuvre, les opérations significatives de la Société, et notamment ses orientations stratégiques, les acquisitions et cessions de participations financières et d'actifs significatives, susceptible de modifier la structure du Bilan. Il décide du niveau de risque que le Groupe accepte de prendre.

Le Conseil d'administration vise le succès à long terme de la société en assurant le leadership entrepreneurial et en permettant l'évaluation et la gestion des risques.

COMPÉTENCES

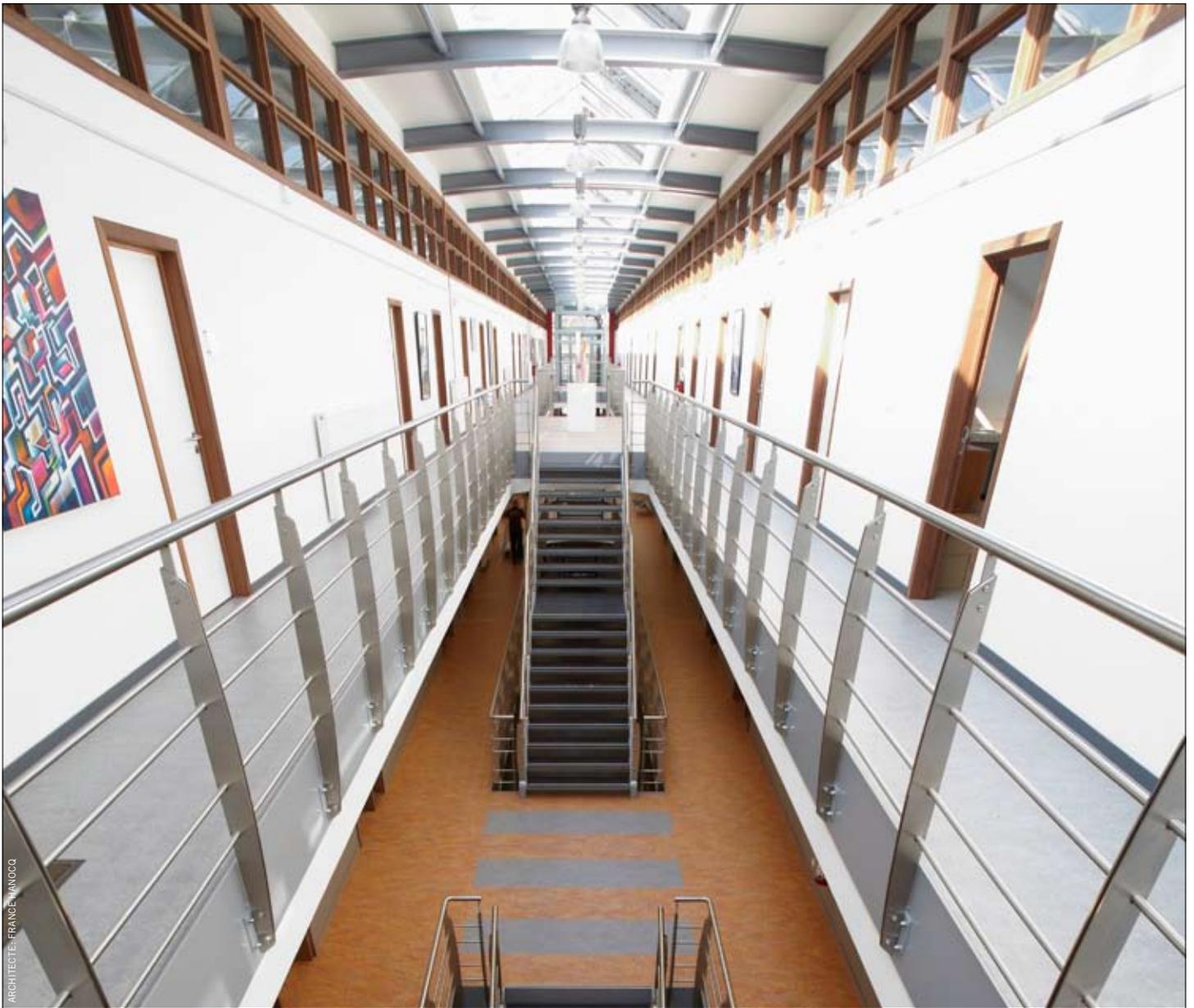
Le conseil d'administration rend compte de l'exercice de ses responsabilités et de sa gestion aux actionnaires réunis en Assemblée générale. Il prépare les propositions de résolutions à prendre par l'Assemblée générale.

FONCTIONNEMENT

Le Conseil d'administration se réunit chaque fois que l'intérêt de la société l'exige, notamment, au moment de l'établissement des comptes sociaux et consolidés, tant annuels que semestriels, de la préparation des communiqués de presse ainsi qu'au moment des décisions stratégiques.

Il importe de souligner que la SA Moury Construct assumant un rôle de holding faitier, la gestion quotidienne de celui-ci s'effectue, comme mentionné ci-après, essentiellement au sein des filiales, à travers des directions et un encadrement spécifiques.

En 2008, le Conseil d'administration s'est réuni formellement six fois. En pratique, d'autres réunions entre administrateurs ont lieu régulièrement afin d'examiner les projets particulièrement importants.



ARCHITECTE: FRANCE MANOCCO

Parachèvement de l'Institut de formation des agents de services publics à Seraing.

PRÉSENCE / NOMBRE DE SÉANCES	
Georges MOURY	6 / 6
Gilles-Olivier MOURY	5 / 6
Pierre-François HORION	1 / 6
Francis LEMMENS	6 / 6
Michel MERSCH	5 / 6
Jean-Paul FELDBUSCH	4 / 6
Edgard HOLLANGE	5 / 6

MODE DE PRISE DES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les décisions ont toujours été prises à l'unanimité. Les membres du Conseil d'administra-

tion empêchés d'assister à une réunion peuvent se faire représenter par un autre membre du Conseil conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Les lettres, télécopies ou courriers électroniques donnant le mandat de vote sont annexés au procès verbal de la réunion du Conseil à laquelle ils ont été produits.

Sur décision du président du Conseil d'administration, les réunions peuvent se tenir sous forme de téléconférence. Les administrateurs concernés sont alors réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité. Après chaque réunion, les délibérations sont

constatées par des procès-verbaux signés par le président du Conseil d'administration et par la majorité des membres qui ont pris part à la délibération.

Les procès verbaux résument les discussions, précisent les décisions prises et indiquent, le cas échéant, les réserves émises par les administrateurs.

Afin de pouvoir remplir et assurer de manière efficace ses tâches et ses responsabilités, le Conseil d'administration a constitué des comités spécialisés ayant pour mission de procéder à l'examen de questions spécifiques et de le conseiller à ce sujet.

Comité de nomination

PRÉSENCE / NOMBRE DE SÉANCE	
Georges MOURY	1 / 1
Jean-Paul FELDBUSCH	1 / 1
Edgard HOLLANGE	1 / 1

COMPOSITION

Les membres du Comité de nomination sont nommés par le Conseil d'administration et peuvent être révoqués à tout moment par lui.

Le Comité de nomination est composé de trois administrateurs au minimum et, en tout cas, du Président du Conseil d'administration. Les membres sont : Monsieur Jean-Paul FELDBUSCH, Monsieur Edgard HOLLANGE et Monsieur Georges MOURY.

La présidence du Comité de nomination est assurée par un administrateur non exécutif, Monsieur Jean-Paul FELDBUSCH.

La durée du mandat d'un membre du Comité de nomination ne peut pas excéder la durée de son mandat d'administrateur.

Le Comité de nomination s'est réuni formellement une fois au cours de l'année 2008.

RÔLE

Le Comité de nomination est responsable de la sélection des candidats administrateurs et formule des recommandations au Conseil d'administration en ce qui concerne leur nomination. Il est également tenu d'informer le Conseil d'administration clairement et régulièrement des évolutions importantes relatives à l'exercice de ses propres responsabilités.

En outre, ce Comité contrôle et évalue chaque année la qualité de son travail. Il rend compte de cette évaluation au Conseil d'administration et propose au besoin des modifications de ce règlement d'ordre intérieur.

Comité de rémunération

PRÉSENCE / NOMBRE DE SÉANCES	
Francis LEMMENS	2 / 2
Jean-Paul FELDBUSCH	2 / 2
Edgard HOLLANGE	2 / 2

COMPOSITION

Les membres du Comité de rémunération sont nommés par le Conseil d'administration et peuvent être révoqués à tout moment.

Le Comité de rémunération est composé de trois membres. Ces trois membres sont Mon-

sieur Jean-Paul FELDBUSCH, Monsieur Edgard HOLLANGE et Monsieur Francis LEMMENS. La durée du mandat d'un membre du Comité de rémunération ne peut pas excéder la durée de son mandat d'administrateur.

Le Comité de rémunération s'est réuni formellement deux fois au cours de l'année 2008.

Construction d'un bâtiment administratif pour la SA Euroburotic.



ARCHITECTE: BRANDERS

Construction d'un hall commercial pour Métro Eco Store à Liège.



ARCHITECTE: P. MINARD



Construction du CSC à Bouges.



Parachèvement de l'Institut de formation des agents de services publics à Seraing.

RÔLE

Le Comité de rémunération est chargé de présenter des recommandations aux actionnaires en matière d'émoluments des membres du Conseil.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

En rédigeant des propositions sur la rémunération d'administrateurs non exécutifs, le Comité de rémunération observe les dispositions suivantes :

- ▶ la rémunération est déterminée en fonction des responsabilités de l'Administrateur non exécutif et du temps consacré à sa fonction
- ▶ l'administrateur non exécutif reçoit une rémunération fixe, à l'exclusion d'une rémunération liée aux prestations telles que bonus et formules d'intéressement à long terme, d'avantages en nature ou d'avantages liés aux plans de pension
- ▶ l'administrateur non exécutif bénéficie de jetons de présence et du remboursement des frais de déplacement.

La société et ses filiales n'octroient pas de prêts personnels, de garanties, etc. à des membres du Conseil d'administration ni au Management Exécutif.

Les administrateurs ne bénéficient pas de paiement fondé sur des actions. Les dispositions relatives aux rémunérations des administrateurs non exécutifs s'appliquent également aux administrateurs exécutifs en leur qualité d'administrateur.

Les rémunérations brutes des administrateurs exécutifs au cours de l'année 2008 s'élève à un montant global de € 171 808 auxquelles s'ajoutent € 52 361 d'avantages en nature. Ils ont également perçus des jetons de présences pour un montant de € 5 500.

Les administrateurs non exécutifs ont perçu des jetons de présence pour un montant global de € 12 000.

Comité d'audit



ARCHITECTE: IGRETEC

Construction d'un bâtiment administratif et technique pour IGRETEC.

Étant donné que les comptes intermédiaires ou annuels de chacune des sociétés opérationnelles sont établis par leurs Conseils d'administration respectifs, et que chacune des sociétés du Groupe est contrôlée par un commissaire ou un collège de commissaires, le Conseil d'administration de la SA Moury Construct n'a pas constitué de Comité d'audit au cours de l'exercice 2008. Le Conseil d'administration traite directement en son sein les documents financiers permettant de suivre l'élaboration des comptes semestriels et annuels de la société.

Depuis l'entrée en vigueur le 8 janvier 2009 de la loi du 17 décembre 2008, la SA Moury Construct a l'obligation de constituer un comité d'audit conformément aux dispositions de ladite loi. Ce point a été largement débattu lors du Conseil d'administration du 18 mars

2009. Différentes pistes ont été évoquées et une décision sera prise lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration prévue dans le courant du mois de mai 2009.

Le rôle de ces différents comités est purement consultatif, la prise de décision finale demeurant de la compétence du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration rédige un Règlement d'Ordre Intérieur pour chaque Comité, qui en détaille le rôle, la composition et le fonctionnement.

Le Conseil d'administration prête une attention particulière à la composition de chacun de ces Comités. Il veille à ce que les membres de chaque Comité disposent des connaissances et qualités spécifiques nécessaires pour son fonctionnement optimal.

POLITIQUE D'AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le Conseil d'administration entend mener une politique de dividende permettant :

- ▶ de répartir les actionnaires de manière équitable par rapport aux autres entreprises cotées à Euronext Brussels.
- ▶ de réserver un cash flow libre compatible avec les besoins de financement interne du Groupe.

CORPORATE GOVERNANCE

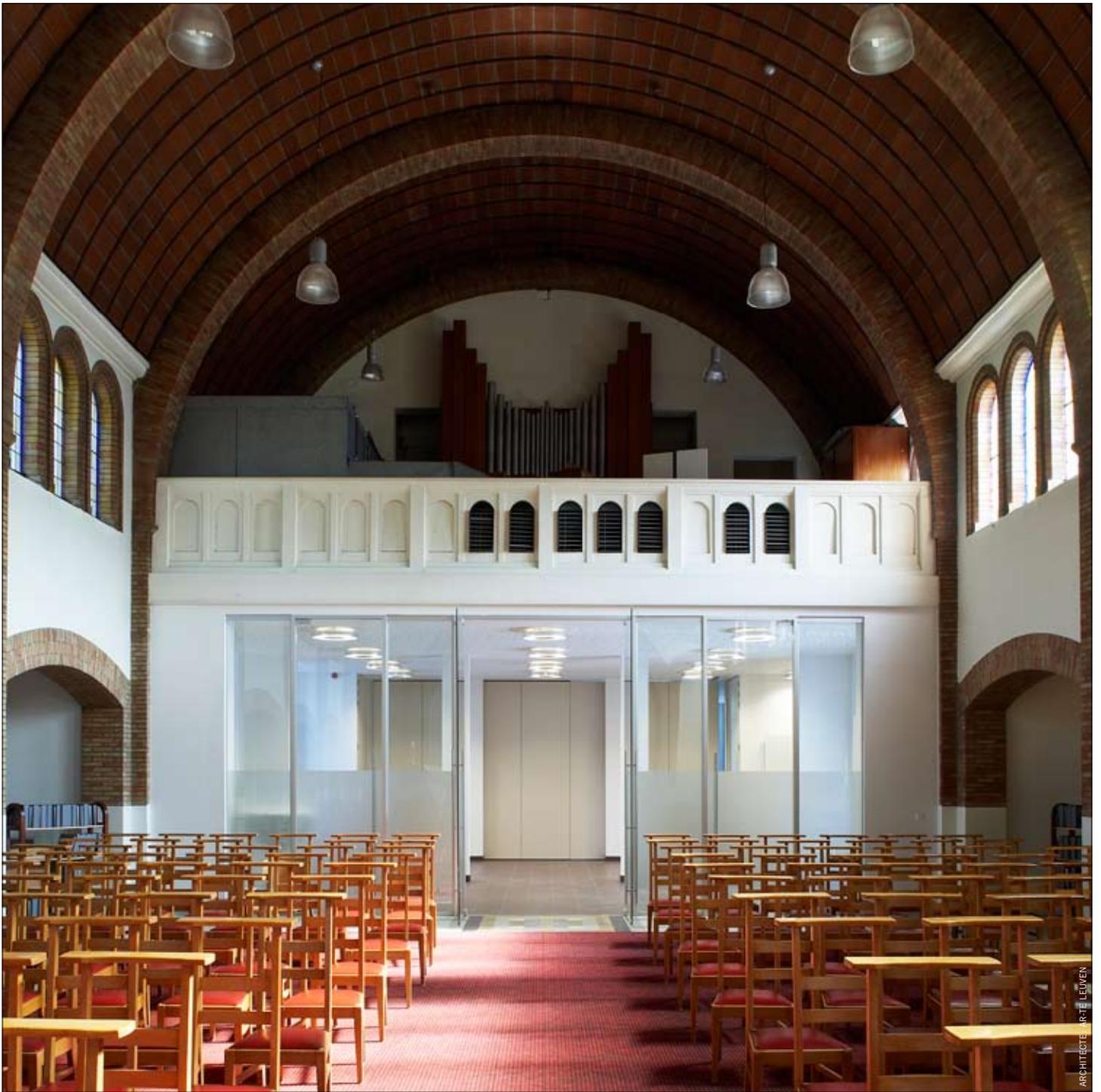
Le code de corporate governance du Groupe Moury Construct a été rédigé par le Conseil d'administration de Moury Construct SA conformément aux recommandations du Code belge de Gouvernance d'entreprise 2004 (Code Lippens). Cette Charte est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2006 et est disponible sur notre site internet (www.mouryconstruct.be).

Une version modifiée du code belge de gouvernance d'entreprise est disponible au public depuis le mois de février 2009. La charte du Groupe Moury Construct sera mise à jour sur cette base au cours de l'exercice 2009.

Construction d'un hall commercial pour Métro Eco Store à Liège.



ARCHITECTE: P. MINVAND



ARCHITECTE: ARTE LELUWEN

Rénovation de la maison mère de l'Institut Don Bosco à Oud Heverlee.

Parachèvement de l'Institut de formation des agents de services publics à Seraing.



ARCHITECTE: FRANCE HANGCOI

Construction du siège social du "Logis social" à Grâce-Hollogne.



ARCHITECTE: ALAIN BOS

Construction du CSC à Bouges.



ATELIER D'ARCHITECTURE LAMOTTE



Rapport financier

ARCHITECTE: FRANCE MANOCCO

Parachèvement de l'Institut de formation des agents de services publics à Seraing.

Construction de la Médiacité à Liège.



ARCHITECTE: JASPERS, EYERS & PARTNER

Construction d'un bâtiment administratif et technique pour la SA Ardoises et Matériaux.



ARCHITECTE: DODWS

Rénovation de la maison mère de l'Institut Don Bosco à Oud Heverlee.



ARCHITECTE: ARTE LEUWEN

États financiers consolidés (IFRS)

COMPTES DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

En milliers d'EUR	Annexe	2008	2007
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	6	93 836	86 249
➤ Chiffre d'affaires		93 387	85 258
➤ Autres produits des activités ordinaires		449	991
CHARGES OPÉRATIONNELLES (-)		85 856	81 140
➤ Matières premières et consommables utilisés		61 231	58 381
➤ Achats de biens et de services		7 590	6 069
➤ Charges de personnel		13 822	14 604
➤ Dotation aux amortissements	11, 12	805	1 131
➤ Annulation amortissements		0	-48
➤ Dotation, reprise et utilisation de provisions	23	2 210	695
➤ Dotation et reprise de perte de valeur		-31	43
➤ Autres charges opérationnelles		229	266
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		7 980	5 109
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL NON COURANT	7	-11	145
➤ Produits opérationnels non courants		93	166
➤ Charges opérationnelles non courantes (-)		104	21
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		7 969	5 254
RÉSULTAT FINANCIER	8	842	989
➤ Produits financiers		1 469	1 348
➤ Charges financières (-)		627	359
RÉSULTAT DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE	14	11	12
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		8 822	6 255
Impôts sur le résultat (-)	15	3 659	2 049
RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS DES OPÉRATIONS EN CONTINUITÉ		5 163	4 206
RÉSULTAT NET DES OPÉRATIONS EN DISCONTINUITÉ	9	1 355	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		6 518	4 206
➤ Part du Groupe		6 518	4 205
➤ Intérêts minoritaires		0	1
RÉSULTAT DE L'EXERCICE PAR ACTION	10		
Nombre d'actions de base (en nombre d'actions)		396 376	396 376
Nombre d'actions diluées (en nombre d'actions)		396 376	396 376
Résultat net, part du groupe, par action de base (en EUR)		16,4	10,6
Résultat net, part du groupe, par action diluée (en EUR)		16,4	10,6

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF (en milliers d'EUR)	Annexe	2008	2007
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles et goodwill	11	11 305	11 466
Immobilisations corporelles	12	4 646	5 195
➔ Terrains et constructions		1 184	1 195
➔ Installations, machines et outillage		2 194	2 574
➔ Véhicules, mobilier et matériel de bureau		1 268	1 426
Actifs non courants détenus en vue de leur vente	13	177	8 132
➔ Immeubles		0	3 232
➔ Actifs financiers non courants		177	4 900
Participations mises en équivalence	14	327	316
Actifs d'impôts différés ¹	15	0	0
Autres immobilisations financières	16	1 659	1 146
➔ Actions		640	186
➔ Autres actifs financiers		1 019	960
Clients et autres débiteurs non courants	17	2 826	3 302
Total des actifs non courants		20 940	29 557
ACTIFS COURANTS			
Stocks et contrats de construction	18	326	1 556
Clients et autres débiteurs courants	19	20 011	19 386
➔ Clients		17 807	15 673
➔ Autres débiteurs		2 204	3 713
Autres actifs courants		568	561
Autres actifs financiers courants	16	14 741	1 691
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20	21 598	25 760
Total des actifs courants		57 244	48 954
Total de l'actif		78 184	78 511

1 — Les chiffres au 31 décembre 2007 ont été retraités car les actifs et passifs d'impôts différés n'avaient pas été compensés (voir annexe 5 pour plus de détails).

PASSIF (en milliers d'EUR)	Annexe	2008	2007
-----------------------------------	---------------	-------------	-------------

CAPITAUX PROPRES			
Capital	21	23745	28700
Réserves consolidées		14832	10168
Actions propres (-)		3	4
Capitaux propres du Groupe		38574	38864
Intérêts minoritaires		2	107
Total des capitaux propres		38576	38971

PASSIFS NON COURANTS			
Dettes financières	17, 24	2314	2776
Produits différés non courants	22	56	75
Provisions non courantes	23	6922	4707
Passifs d'impôt différé ²	15	3810	3048
Autres passifs non courants	24	10	10
Total des passifs non courants		13 112	10616

PASSIFS COURANTS			
Dettes financières	24	463	475
Avances et acomptes reçus sur commandes	24	1164	1119
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	24	20675	22172
Passifs d'impôt exigibles	24	393	581
Autres passifs courants	24	3801	4577
Autre créditeurs		0	0
Total des passifs courants		26 496	28 924

Total du passif		78 184	78 511
------------------------	--	---------------	---------------

2— Les chiffres au 31 décembre 2007 ont été retraités car les actifs et passifs d'impôts différés n'avaient pas été compensés (voir annexe 5 pour plus de détails).

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ

En milliers d'EUR	2008	2007
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat du Groupe	6518	4205
Résultat des Tiers	0	1
Résultat des sociétés mises en équivalence	-11	-12
Dotations aux amortissements	806	1083
Réductions de valeur actées	410	43
Reprises de réduction de valeur	-31	0
Augmentation des provisions	2210	695
Plus-values sur cessions d'actifs	-1636	-88
Moins-values sur cessions d'actifs	112	64
Utilisations de subsides d'investissements	-13	-36
Transferts et prélèvements d'impôts différés	940	-75
➔ Marge brute d'autofinancement	9305	5881
Variation du besoin en fonds de roulement	-17420	4372
Flux de trésorerie nets relatifs à l'exploitation	-8 117	10 253
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	0	-1
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-505	-1237
Acquisitions d'immobilisations financières	-442	-5011
Acquisition solde participation Beheer Beerts	-82	0
Variation du périmètre	-5	0
Nouveaux prêts accordés	0	0
Acquisition d'autres actifs financiers courants	0	0
Cessions d'immobilisations incorporelles	6	0
Cessions d'immobilisations corporelles	582	154
Cession participation Beheer Beerts	3056	0
Cession actions Immo Moury	3260	0
Cessions autres immobilisations financières	1	12
Remboursements de prêts	0	0
Cessions actifs financiers courants	0	599
Flux de trésorerie nets relatifs aux investissements	5 871	-5 484
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Rachat d'actions propres		
Variation des emprunts et prêts	-59	6
Nouveaux subsides		
Dividendes versés par la société mère	-1850	-1850
Dividendes versés aux Tiers	-7	-6
Flux de trésorerie nets relatifs au financement	-1 916	-1 850
Variation de trésorerie	-4 162	2 919
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Début d'exercice	25 760	22 841
Fin d'exercice	21 598	25 760
Variation	4 162	2 919

ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers d'EUR	Capital	Réserves consolidées	Actions propres	Capitaux propres Groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
31 décembre 2006	28 700	8 385	-581	36 504	112	36 616
Résultat de l'exercice 2007		4 205		4 205	1	4 206
Dividendes distribués		-1 850		-1 850	-6	-1 856
Autres variations		-572	577	5		5
31 décembre 2007	28 700	10 168	-4	38 864	107	38 971
Réduction de capital	-4 955			-4 955		-4 955
Résultat de l'exercice 2008		6 518		6 518	0	6 518
Dividendes distribués		-1 850		-1 850	-7	-1 857
Variation du périmètre					-98	-98
Autres variations		-4	1	-3		-3
31 décembre 2008	23 745	14 832	-3	38 574	2	38 576

Annexes aux états financiers consolidés

1 IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Moury Construct SA est une société de droit belge dont le siège social est situé à 1160 Bruxelles, Avenue J. Génicot 18 sous le numéro d'entreprise 0 413821 301.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2008 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 18 mars 2009. Le Conseil d'administration a le pouvoir d'amender les états financiers consolidés et ce, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires prévue le 26 mai 2009.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

2 RÉSUMÉ DES RÈGLES D'ÉVALUATION APPLICABLES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

21. PRINCIPES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les comptes consolidés du groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des actifs financiers désignés lors de leur comptabilisation initiale comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat qui sont repris à leur juste valeur. Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros (EUR) et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche, sauf indication contraire.

Les instruments de capitaux propres sont valorisés au coût historique si ces instruments de capitaux propres n'ont pas de cotation publiée sur un marché actif et si d'autres méthodes d'estimation raisonnable pour déterminer la juste valeur sont clairement inappropriées ou inapplicables.

22. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux normes internationales d'informations financières internationales (IFRS – International Financial Reporting Standards) telles qu'approuvées par l'Union européenne.

23. RECOURS À DES ESTIMATIONS ET JUGEMENTS SIGNIFICATIFS

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations réalisées à chaque date de reporting reflètent les conditions existantes à ces dates (prix du marché, taux d'intérêts, taux de change...).

Bien que ces estimations reposent sur la meilleure connaissance dont dispose la direction des événements existant et des actions que le groupe pourrait entreprendre, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Le recours à des estimations concerne notamment les éléments suivants :

Évaluation du résultat à l'avancement des contrats de construction

Pour les revenus et les résultats relatifs aux contrats de construction, le groupe applique la méthode du pourcentage d'avancement. La détermination du pourcentage d'avancement et des revenus à comptabiliser repose sur de nombreuses estimations fondées sur le suivi des travaux et la prise en compte d'aléas et basée sur l'expérience acquise. Par conséquent, des ajustements des estimations initiales peuvent intervenir tout au long de la durée du contrat et peuvent engendrer des variations sur les résultats futurs.

Évaluations retenues pour les tests de perte de valeur

Les hypothèses et estimations qui sont faites pour déterminer la valeur recouvrable des goodwill, des immobilisations incorporelles et corporelles portent en particulier sur les perspectives de marché nécessaires à l'évaluation des flux de trésorerie et des taux d'actualisation retenus. Toute modification des ces hypothèses pourrait avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait amener à modifier les pertes de valeur à comptabiliser.

Évaluation des provisions

Les paramètres qui ont une influence significative sur le montant des provisions concernent les estimations des résultats prévisionnels des chantiers qui servent de base à la détermination des pertes à terminaison et les estimations des conclusions des litiges en cours.

24. RÉSUMÉ DES CHANGEMENTS DANS LES PRINCIPES COMPTABLES

Les principes comptables appliqués sont consistants avec ceux utilisés l'exercice financier précédent.

25. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Moury Construct SA et de ses filiales préparés au 31 décembre de chaque année.

Les états financiers des filiales sont préparés à la même date et sur base de principes comptables identiques.

Tous les soldes intra-groupe, transactions intra-groupe ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs, provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

26. FILIALES

Les filiales sont les sociétés dans lesquelles Moury Construct détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote ou encore dans lesquelles elle détient le pouvoir, directement ou indirectement de contrôler la politique financière et opérationnelle avec comme objectif d'obtenir des avantages de ses activités.

La méthode de consolidation par intégration globale est appliquée à toutes les sociétés sur lesquelles le contrôle est exercé directement ou indirectement.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Lorsqu'il y a un changement du pouvoir de contrôle dans une filiale, les comptes consolidés intègrent le résultat jusqu'à la date où le Groupe Moury Construct perd le contrôle.

27. PARTICIPATIONS DANS LES COENTREPRISES ET DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les participations dans les coentreprises (conformément au traitement alternatif de l'IAS 31), ainsi que dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Ces participations sont portées au bilan à la valeur la plus basse entre celle obtenue par la méthode de la mise en équivalence et la valeur recouvrable.

La part du groupe dans le résultat des coentreprises et des entreprises associées est portée dans le compte de résultats.

Les états financiers des coentreprises et des entreprises associées sont utilisés par le groupe afin d'appliquer la méthode de mise en équivalence. Les états financiers des coentreprises et des entreprises associées sont préparés à la même date de clôture que celle de la société mère et sur base de principes comptables similaires.

28. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles acquises autres que des "Goodwills" sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements cumulés et des éventuelles dépréciations de valeur.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie finie sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité économique et sont soumises à un test de dépréciation à chaque fois qu'il existe une indication que l'immobilisation incorporelle s'est dépréciée.

	Taux	Valeur résiduelle
Logiciels	100%	0%

La durée et la méthode d'amortissement sont revues annuellement.

Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou des changements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

29. GOODWILL

Le "Goodwill" représente l'excédent du coût d'acquisition par rapport à la part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables ainsi que des passifs éventuels.

Le "Goodwill" n'est pas amorti mais est soumis à un test de dépréciation annuel à la date de clôture (ou à une date antérieure s'il existe des indices de perte de valeur) conformément à la norme IAS 36.

Si la part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables ainsi que des passifs éventuels de l'entreprise acquise excède le coût du regroupement, l'excédent ("goodwill négatif") est comptabilisé immédiatement dans le compte de résultats.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur recouvrable est comptabilisé dans le compte de résultats de l'exercice au cours duquel la perte a été constatée.

2 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles comprennent les éléments corporels détenus pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens ou services, ou à des fins administratives dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

Les immobilisations corporelles sont reprises à leur coût d'acquisition historique diminué des amortissements cumulés et des éventuelles dépréciations de valeur. Le coût historique inclut le prix d'achat d'origine et les coûts accessoires directs comme par exemple les taxes non recouvrables, les frais d'installation ou le transport.

Les dépenses ultérieures éventuelles ne sont portées à l'actif que si elles permettent d'augmenter les avantages économiques futurs générés par l'immobilisation corporelle. Les frais de réparation et d'entretien qui ne permettent pas d'augmenter les avantages économiques futurs de l'actif auquel ils ont trait, ou les dépenses effectuées afin de maintenir les avantages futurs attendus du niveau normal de performance sont comptabilisés directement en charges. Par contre, les dépenses de remplacement des composants essentiels sont comptabilisées comme immobilisations dès que les critères définissant les éléments d'actif sont rencontrés.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire prorata temporis sur base d'une estimation de la durée d'utilité de l'immobilisation en question. Une autre méthode d'amortissement peut être utilisée à condition qu'elle reflète de manière plus appropriée le rythme selon lequel les avantages économiques futurs liés à l'actif sont générés.

Lors de chaque clôture, le Groupe procède à une analyse des immobilisations corporelles et de leur valeur résiduelle.

Les amortissements sont pratiqués sur base de la méthode linéaire aux taux suivants et en tenant compte des valeurs résiduelles suivantes :

	Taux	Valeurs résiduelles
➔ terrains	Néant	
➔ bâtiments industriels	3 %	10 %
➔ bâtiments administratifs	2 %	10 %
➔ gros matériel de chantier	12,5 %	10 %
➔ petit matériel de chantier	33 %	5 %
➔ camions rudes utilisations	25 %	10 %
➔ camions routiers	20 %	10 %
➔ camionnettes et autobus	25 %	10 %
➔ voitures	20 %	10 %
➔ matériel fixe d'atelier	10 %	10 %
➔ matériel de bureau	20 %	5 %
➔ mobilier de bureau	10 %	5 %
➔ outillage	100 %	0 %

L'amortissement est calculé dès le moment où l'actif est disponible à l'emploi.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou des changements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs ou les unités génératrices de trésorerie sont dépréciées pour être ramenés à leur valeur recouvrable. Les pertes de valeurs sont enregistrées dans le compte de résultats.

Une immobilisation corporelle n'est plus reconnue en comptabilité dès sa cession ou dès qu'aucun bénéfice économique futur n'est plus attendu du bien. Tout gain ou perte généré lors de la cession (calculé comme la différence entre le prix de cession et la valeur nette comptable de l'élément) est reconnu au cours de l'exercice durant lequel il a été cédé.

2 11. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placements sont des biens détenus pour en retirer des loyers ou valoriser le capital investi. Les immeubles de placements se distinguent d'un bien immobilier occupé par son propriétaire ou preneur en ce sens qu'il génère des flux de trésorerie indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise.

Ils sont inscrits sur une ligne spécifique à l'actif du bilan. Les immeubles de placement sont évalués initialement à leur coût et ensuite selon le modèle du coût selon les dispositions de l'IAS 16 (Immobilisations corporelles) relative à ce modèle.

2 12. CONTRATS DE LOCATION SIMPLE ET DE LOCATION-FINANCEMENT

Un contrat de location-financement est un contrat de location avec transfert au locataire de la quasi totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont définis comme des contrats de location simple.

L'existence d'un contrat de location au sein d'un accord est mise en évidence sur base de la substance de l'accord.

Locations financières

Les actifs détenus en location-financement sont comptabilisés en tant qu'actifs du Groupe au plus bas de la valeur actualisée des paiements futurs minima et de leur juste valeur à la date d'acquisition. La dette envers le bailleur relative à cet actif est reprise au bilan en tant qu'emprunt de location-financement. Les charges financières qui représentent la différence entre l'entièreté des obligations de location et la valeur des actifs loués lors de leur comptabilisation initiale, sont portées au compte de résultats sur la durée du contrat de location. Ces charges sont réparties sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période comptable.

Locations simples

Les paiements relatifs à des contrats de location simple sont comptabilisés en charges dans le compte de résultats sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

2 13. ACTIF NON COURANT DESTINÉ À LA VENTE

Un actif non courant est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable sera recouvrée principalement par sa vente plutôt que par son utilisation continue. Cet actif doit être disponible pour une vente immédiate dans son état actuel et la vente doit être hautement probable.

Cet actif est évalué au montant le plus bas entre sa valeur comptable et sa juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Ces actifs ne sont plus amortis.

2 14. STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

Les stocks et travaux en cours sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ou de production dans l'entreprise.

Le coût d'acquisition des stocks comprend les coûts des matières directes, les coûts directs de salaire ainsi que les autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Lorsque l'identification spécifique n'est pas possible, le coût est déterminé sur base de la méthode du coût moyen pondéré.

A chaque date de clôture ils sont valorisés au plus bas du coût historique et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour la réalisation de la vente.

215. CONTRATS DE CONSTRUCTION

Lorsque le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de façon fiable, les produits du contrat et les coûts du contrat sont comptabilisés respectivement en produits et en charges en fonction du degré d'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture.

Le degré d'avancement des travaux est déterminé sur base de l'avancement, en termes physiques, d'une partie du travail convenu dans le contrat.

Tous les travaux font l'objet d'un état d'avancement mensuel quantitatif approuvé par le maître de l'ouvrage.

Les produits du contrat sont comptabilisés dans le compte de résultats des exercices au cours desquels les travaux sont exécutés.

Les produits du contrat comprennent :

- ➔ le montant initial des produits convenus dans le contrat ;
- ➔ les modifications dans les travaux du contrat, les réclamations (dans la mesure où il est probable qu'elles donneront lieu à des produits et où elles peuvent être évaluées de façon fiable).

Les coûts du contrat sont comptabilisés en charges dans le compte de résultats des exercices au cours desquels les travaux auxquels ils se rattachent sont exécutés.

Les coûts du contrat comprennent :

- ➔ les coûts directement liés au contrat concerné ;
- ➔ les coûts attribuables à l'activité de contrats en général et qui peuvent être affectés au contrat ;
- ➔ tous autres coûts qui peuvent être spécifiquement facturés au client selon les termes du contrat.

Ces coûts peuvent être diminués de tout produit incident qui n'est pas inclus dans les produits du contrat, tels que les primes d'assurances et participations au compte "prorata" refacturées aux sous-traitants.

Dans le cas où la prévision du résultat final d'un chantier fait ressortir une perte, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée indépendamment de l'avancement du chantier, en fonction de la meilleure estimation des résultats prévisionnels intégrant, le cas échéant, des droits à recettes complémentaires ou à réclamation dans la mesure où ils sont probables et peuvent être évalués de façon fiable. Les provisions pour perte pour contrat déficitaire sont présentées au passif du bilan.

Les paiements partiels reçus dans le cadre de contrat de construction, avant que les travaux correspondants n'aient été exécutés, sont comptabilisés au passif du bilan en avances et acomptes reçus.

216. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur des instruments financiers

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers :

- ➔ concernant les participations dans des sociétés non cotées pour lesquelles la juste valeur ne peut être déterminée de manière fiable, la juste valeur repose sur le coût d'acquisition historique ajusté en fonction des pertes de valeur éventuelles ;
- ➔ concernant les créances et dettes à long terme, le coût amorti est supposé correspondre approximativement à la juste valeur ;
- ➔ concernant les créances commerciales, les dettes commerciales et les autres actifs et passifs financiers, les valeurs portées au bilan correspondent approximativement à leur juste valeur compte tenu de leur courte maturité.

Comptabilisation initiale et dé-comptabilisation des actifs et passifs financiers

Un actif financier ou un passif financier est comptabilisé au bilan le jour du règlement lorsque le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration.

Une dette financière est sortie du bilan lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, annulée ou arrive à expiration.

Actifs financiers

ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION ET À LEUR JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT

Les actifs financiers classifiés comme détenus à des fins de transaction et les actifs financiers désignés, lors de leur comptabilisation initiale, comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat relèvent de cette catégorie. Les profits et les pertes sont constatés en compte de résultats.

PRÊTS ET CRÉANCES

Ces actifs sont comptabilisés au coût amorti, par le biais de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes sont constatés dans le compte de résultats lorsque les prêts et les créances sont sortis du bilan ou lorsqu'ils accusent une perte de valeur, ainsi que par le biais du processus d'amortissement. Les créances commerciales et les autres créances à court terme dépourvues de tout taux d'intérêt stipulé sont évaluées au montant original de la facture ou au montant nominal lorsque l'incidence de l'actualisation est négligeable. Une perte de valeur sur créances commerciales et sur autres créances à court terme est constatée dans le compte de résultats lorsque leur valeur comptable est inférieure à la valeur actuelle des estimations des flux de trésorerie futurs. La perte de valeur est évaluée sur une base individuelle. Les créances commerciales et les autres créances à court terme sont présentées au bilan nettes de toute perte de valeur cumulée.

PLACEMENTS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE

Ces actifs sont comptabilisés au coût amorti, par le biais de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes sont constatés dans le compte de résultats lorsque les placements détenus jusqu'à leur échéance sont sortis du bilan ou lorsqu'ils accusent une perte de valeur, ainsi que par le biais du processus d'amortissement.

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS FINANCIERS

Le Groupe apprécie à chaque date de clôture si un actif financier ou un groupe d'actifs financiers est déprécié.

Actifs comptabilisés au coût amorti

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur sur des actifs comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés (à l'exclusion de pertes futures attendues non encourues), actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine (soit le taux d'intérêt calculé lors de la comptabilisation initiale). La valeur comptable de l'actif est réduite par l'utilisation d'un compte de dépréciation. Le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultats. Si le montant de la dépréciation diminue au cours d'un exercice ultérieur, et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenu après la comptabilisation de la dépréciation, la perte de valeur précédemment comptabilisée doit être reprise. Une reprise de dépréciation est enregistrée en résultats pour autant que la valeur comptable de l'actif ne devienne pas supérieure au coût amorti à la date de reprise de la dépréciation. Toute reprise ultérieure de dépréciation est comptabilisée au compte de résultats. En ce qui concerne les créances, une provision pour dépréciation est effectuée lorsqu'il existe des indications objectives (telles que la probabilité d'insolvabilité ou des difficultés financières importantes dans le chef du débiteur) que le Groupe ne sera pas en mesure de récupérer tous les montants dus dans les conditions initiales de la facture. La valeur comptable de la créance est réduite par l'utilisation d'un compte de dépréciation. Les créances dépréciées font l'objet d'une décomptabilisation lorsqu'elles sont réputées irrécouvrables.

DETTES FINANCIÈRES

Prêts et emprunts productifs d'intérêts

Les prêts et emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue, déduction faite des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, les prêts et emprunts productifs d'intérêts sont ensuite évalués au coût amorti, en application de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes sont constatés en produits et charges lorsque les dettes sont sorties du bilan, ainsi que par le biais du processus d'amortissement.

Dettes commerciales et autres dettes à court terme

Les dettes commerciales et les autres dettes à court terme dépourvues de tout taux d'intérêt stipulé sont évaluées au montant original de la facture ou au montant nominal lorsque l'incidence de l'actualisation est négligeable.

2 17. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Cette rubrique comprend les liquidités, les dépôts à vue, les dépôts à court terme de moins de 3 mois, ainsi que des placements très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de fluctuation de valeur.

Tous les placements sont comptabilisés à leur valeur nominale dans les états financiers, ce qui correspond approximativement à leur juste valeur compte tenu de leur courte maturité.

2 18. PERTES DE VALEUR

A chaque date de reporting, le groupe apprécie s'il existe un quelconque indice qu'un actif peut avoir subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer l'importance de cette perte de valeur.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de la poursuite de l'utilisation d'un actif.

Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif individuellement, le Groupe estime la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie auquel l'actif appartient. S'il est estimé que la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable. Cette perte de valeur est immédiatement comptabilisée en charges. Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée au cours d'exercices antérieurs n'a plus de raison d'être, la dépréciation enregistrée sur cet actif (ou sur cette unité génératrice de trésorerie) est reprise afin de ramener cet actif à une valeur correspondant à la nouvelle évaluation de sa valeur recouvrable. Cependant, la valeur comptable d'un actif ne peut excéder, suite à la reprise d'une perte de valeur, la valeur comptable que celui-ci aurait eue si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée immédiatement en produits.

Qu'il y ait un indice de perte de valeur ou non, le groupe effectue annuellement un test de perte de valeur pour les goodwill.

Une perte de valeur enregistrée sur un goodwill ne fera jamais l'objet de reprise au cours d'un exercice suivant.

2 19. ACTIONS PROPRES

Les sommes payées ou obtenues lors de l'acquisition ou la vente d'actions propres de la société sont reconnues directement dans les fonds propres attribuables aux actionnaires de la société. Aucun profit ou charge n'est enregistré dans le compte de résultats lors de l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation d'actions propres. Les actions propres sont classées dans la rubrique "Actions propres" et présentées en déduction du total des capitaux propres.

2 20. INTÉRÊTS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires représentent la partie du résultat net des opérations et de l'actif net d'une filiale attribuable aux intérêts qui ne sont pas détenus, directement ou indirectement au travers de filiales, par le groupe.

2 21. PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Des provisions sont comptabilisées dès que le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements passés qui engendrera une sortie probable de ressources représentatives d'avantages économiques afin d'éteindre cette obligation et dont le montant peut être estimé de manière fiable.

Le montant enregistré en tant que provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation actuelle à la date de clôture du bilan. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le calcul des provisions est déterminé en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôts qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent, et le cas échéant, les risques spécifiques au passif.

Les provisions non courantes correspondent aux provisions dont l'échéance est généralement supérieure à un an. Les provisions correspondent essentiellement à des provisions pour pertes à terminaison et litiges.

Les provisions pour "pertes à terminaison" et "risques chantiers" (contrat déficitaire) concernent essentiellement les provisions constituées dans le cas où une prévision à fin d'affaire, établie en fonction de l'estimation la plus probable des résultats prévisionnels, fait ressortir un résultat négatif, ainsi que les travaux restant à réaliser au titre de chantiers livrés dans le cadre de la garantie de parfait achèvement.

Les provisions pour litiges concernent pour l'essentiel des litiges avec des clients, des sous-traitants, des co-traitants ou des fournisseurs.

Les provisions pour "restructuration" sont comptabilisées lorsque le Groupe a établi un programme détaillé pour la restructuration et dès que celui-ci a été communiqué aux parties concernées.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information dans les annexes aux états financiers consolidés.

222. PENSIONS ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent les pensions.

Le groupe participe à un plan de pension à cotisations définies, dont le rendement minimum légal est garanti par la compagnie d'assurance. Les contributions à ce plan de pension à cotisation définies sont dès lors reconnues comme une dépense dans le compte de résultats au moment où elles sont exposées. Aucun autre avantage postérieur à l'emploi n'est fourni au personnel.

223. RECONNAISSANCE DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Les revenus sont reconnus dans la mesure où il est probable que des avantages économiques associés à la transaction iront à l'entreprise et que le montant peut être estimé de manière fiable.

En ce qui concerne la vente de biens, les revenus sont reconnus dès que l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens. Les ventes sont reconnues lorsqu'il existe une preuve évidente d'un accord, que la livraison a eu lieu, que la rémunération est déterminée et déterminable, et que l'encaissement est probable.

Une modification du contrat de construction peut entraîner une augmentation ou une diminution des produits du contrat.

Une modification est une instruction donnée par le client en vue d'un changement dans l'étendue des travaux à exécuter au titre du contrat. Une modification est incluse dans les produits du contrat lorsqu'il est probable que le client approuvera la modification et que le montant des produits résultant de cette modification peut être évalué de façon fiable.

Les produits du contrat sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture (selon la méthode du pourcentage d'avancement).

224. SUBVENTIONS PUBLIQUES

Les subventions publiques en capital sont initialement reconnues au bilan en tant que produits différés non courants dès qu'il existe une assurance raisonnable que l'entreprise se conformera aux conditions attachées à l'octroi des subventions et que celles-ci seront encaissées.

Ensuite, elles sont comptabilisées en produits au rythme de l'amortissement de l'actif auquel elles se rapportent.

225. COÛTS D'EMPRUNT

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés dans le compte de résultats de l'exercice au cours duquel ils sont survenus.

226. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

L'impôt sur le résultat reprend l'impôt courant et l'impôt différé.

L'impôt courant est le montant des impôts exigibles (ou récupérables) sur le bénéfice (ou la perte) d'un exercice.

L'impôt différé est comptabilisé en utilisant la méthode bilantaire basée sur les décalages temporels résultant de différences entre la valeur comptable des actifs et passifs dans les comptes consolidés et la base fiscale utilisée pour le calcul du bénéfice imposable.

L'impôt différé est débité ou crédité dans le compte de résultats, sauf s'il concerne des éléments qui ont été crédités ou débités directement dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt différé est également débité ou crédité dans les capitaux propres.

En principe, les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables alors que les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles que dans la mesure où il est probable que celles-ci pourront être imputées à l'avenir sur un bénéfice imposable au titre :

- ➔ de différence temporelle déductible ;
- ➔ du report en avant de pertes fiscales non utilisées ;
- ➔ du report en avant de crédits d'impôts non utilisés.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet impôt différé.

De tels actifs et passifs ne sont pas comptabilisés si les différences temporaires sont associées à un goodwill (ou goodwill négatif) ou générées lors de la comptabilisation initiale (autrement que lors d'un achat ou d'un regroupement d'entreprises) d'un actif ou passif dans une transaction qui n'affecte ni le bénéfice imposable ni le bénéfice comptable.

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporaires taxables liées à des participations dans des filiales, filiales conjointes ou entreprises associées, sauf si le Groupe est en mesure de contrôler le renversement de cette différence temporaire et s'il est probable que la différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir proche.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'imposition dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel la différence temporaire devrait se renverser.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale ou lorsque le Groupe a la possibilité et l'intention d'opter pour une compensation fiscale.

227. DIVIDENDES

Les dividendes proposés par le Conseil d'administration ne sont pas enregistrés en dettes dans les états financiers tant qu'ils n'ont pas été approuvés par les actionnaires lors de l'Assemblée générale ordinaire.

228. RÉSULTATS PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé sur base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice hors actions propres.

Le résultat dilué par action est calculé sur base du nombre moyen d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice plus l'effet dilutif potentiel des warrants et "Stock options" en circulation durant la période hors actions propres.

3 INFORMATIONS SECTORIELLES

Un secteur est défini comme une composante distincte d'une entreprise engagée dans la fourniture d'un produit dans un environnement économique particulier et exposé à des risques et une rentabilité différents des risques et rentabilités des autres secteurs d'activités et des autres secteurs économiques.

Toutes les filiales du groupe opérant dans le même secteur d'activité de la construction (le secteur "bâtiment") et dans le même secteur géographique (le secteur "Belux"), il n'y a pas lieu de présenter différents secteurs d'activité ou différents secteurs géographiques.

4 LISTE DES ENTREPRISES CONSOLIDÉES ET DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

Dénomination, adresse et n° de TVA	Méthode d'incorporation dans les comptes	Fraction du capital détenue au 31 décembre 2008	Fraction du capital détenue au 31 décembre 2007	Variation du pourcentage de détention du capital
S.A. BEMAT Rue du Rond Point 243 6060 Gilly — Belgique BE 402 375 301	G	99,99 %	99,99 %	0,00
S.A. G. MOURY Rue du Moulin 320 4020 Liège — Belgique BE 403 907 307	G	99,99 %	99,99 %	0,00
S.A. MOURYLUX Route de Stavelot 21 A, 9964 Huldange Luxembourg	G	99,90 %	99,90 %	0,00
S.C. MOSABOIS Rue du Moulin 320 4020 Liège — Belgique BE 425 504 257	G	99,99 %	99,99 %	0,00
S.C. MOSAFER Rue du Moulin 320 4020 Liège — Belgique BE 425 102 104	G	99,98 %	99,98 %	0,00
S.A. BEHEER BEERTS Beekweg, 5 3700 Tongeren — Belgique BE 432 679 188	NA	0,00 %	97,26 %	-97,26 %
S.A. BEERTS BOUWWERKEN Beekweg, 5 3700, Tongeren — Belgique BE 432 654 147	G	99,96 %	97,27 %	+2,69 %
SA LIÈGE PROMOTION Rue du Moulin, 320 4020 Liège — Belgique BE 0415 915 511	E	50,0 %	50,0 %	0,00

G : Consolidation par intégration globale

E : Mise en équivalence

5 MODIFICATIONS CONCERNANT L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2007, les actifs et passifs d'impôts différés consistant en des impôts sur les résultats prélevés par la même autorité fiscale sur une même entité imposable n'ont pas été compensés. Au 31 décembre 2007, les actifs d'impôts différés présentaient un solde de € 3 190 (en milliers) et les passifs d'impôts différés un solde de € 6 238 (en milliers).

Dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2008, les montants comparatifs au 31 décembre 2007 ont été retraités afin d'effectuer cette compensation requise par l'IAS 12. Après retraitement, les actifs d'impôts différés au 31 décembre 2007 sont nuls et les passifs d'impôts différés s'élèvent à € 3 048 (en milliers).

6 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

En milliers d'EUR	2008	2007
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	93836	86249
Chiffre d'affaires	93387	85258
➔ Produits des contrats de construction	93387	85258
Autres produits des activités ordinaires	449	991
➔ Subsidés en capital	13	36
➔ Autres produits d'exploitation	436	955

7 RÉSULTAT OPERATIONNEL NON COURANT

En milliers d'EUR	2008	2007
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL NON COURANT	-11	145
Produits opérationnels non courants	93	166
➔ Cautionnements prélevés	67	84
➔ Autres produits opérationnels non courants	26	82
Charges opérationnelles non courantes (-)	104	21
➔ Frais liés aux cautionnements	37	3
➔ Autres charges opérationnelles non courantes	67	18

8 RÉSULTAT FINANCIER

En milliers d'EUR	2008	2007
RÉSULTAT FINANCIER	842	989
PRODUITS FINANCIERS (+)	1469	1348
Plus-values sur vente d'actifs financiers	0	6
Produits des actifs financiers	1020	972
Autres produits financiers	449	370
CHARGES FINANCIÈRES (-)	627	359
Moins-values de réalisation sur vente d'actifs financiers	100	46
Charges d'intérêts	164	191
Pertes de revalorisation du portefeuille d'obligations	223	117
Autres charges financières	140	5

9 RÉSULTAT DES OPERATIONS EN DISCONTINUITÉ

Afin de transférer les immeubles d'exploitation des sociétés Beerts Bouwerken NV, Beheer Beerts NV, Bemat SA et Moury SA à la SICAFI Immo Moury SCA, les différentes opérations indiquées ci-dessous ont été réalisées :

- ➔ Scission partielle de Moury SA et de Bemat SA afin de transférer à la SICAFI Immo Moury SCA leurs immeubles d'exploitation. Ces scissions partielles, au profit d'Immo Moury SCA, ont été actées par les Assemblées générales extraordinaires des actionnaires du 30 avril 2008. Par le biais de ces scissions partielles, Moury Construct SA a perçu des actions d'Immo Moury SCA à concurrence de € 3 260 000, que Moury Construct SA a entièrement vendues lors de l'introduction en Bourse d'Immo Moury SCA le 30 juin 2008.
- ➔ Acquisition de titres de Beheer Beerts NV. En date du 15 avril 2008, Moury Construct SA a acheté à Mme Henckens 109 actions de Beheer Beerts NV pour un montant de € 82 (en milliers). Par cette acquisition, la participation de Moury Construct dans Beheer Beerts NV a été portée de 97,26 % à 99,90 %.
- ➔ Cession des titres de Beheer Beerts NV. En date du 27 mai 2008 et avec effet au 1^{er} janvier 2008, Moury Construct SA a vendu à la SICAFI Immo Moury SCA la totalité de sa participation dans Beheer Beerts NV pour un montant de € 3 056 (en milliers).
- ➔ Acquisition des titres de Beerts Bouwerken NV. En 2008, Moury Construct SA a acheté à la NV Beheer Beerts 8 000 titres de Beerts Bouwerken NV pour un montant de € 2 811 (en milliers). Par cette acquisition, la participation de Moury Construct dans Beerts Bouwerken NV a été portée de 97,27 % à 99,96 %.

L'immeuble d'exploitation de Beerts Bouwerken NV a également été cédé en date du 11 septembre 2008 au prix de € 250 (en milliers).

L'impact sur le compte de résultats des différentes opérations effectuées dans ce contexte s'élève à € 1 355 (en milliers) et est détaillé comme suit :

En milliers d'EUR	2008	2007
Plus-value de cession des actions de la NV Beheer Beerts à la SICAFI Immo Moury SCA	144	
Plus-value de cession de l'immeuble de la NV Beerts Bouwerken à la SICAFI Immo Moury SCA	229	
Annulation de la valeur résiduelle du goodwill relatif à la NV Beheer Beerts	-218	
Goodwill négatif relatif à l'acquisition de 2,69 % des actions de la NV Beerts Bouwerken	29	
Impact brut de la scission partielle de la SA Bemat visant à transférer l'immeuble d'exploitation à la SICAFI Immo Moury SCA	-314	
Impact brut de la scission partielle de la SA Moury visant à transférer l'immeuble d'exploitation à la SICAFI Immo Moury SCA	1 537	
Impact des opérations en discontinuité avant impôts	1 407	0
Impact sur les impôts différés de la sortie du périmètre de consolidation des immeubles de la SA Bemat et de la SA Moury	388	
Impact sur les impôts exigibles des opérations de scissions partielles ("exit tax")	-440	
Résultat net des opérations en discontinuité	1 355	0

10 RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires, déduction faite des actions propres, par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice, part du groupe, par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, ajusté des effets diluants des warrants potentiels.

En milliers d'EUR	2008	2007
Nombre d'actions souscrites	396 426	396 426
Nombre d'actions propres	50	50
Nombre d'actions de base ayant droit au dividende	396 376	396 376
Nombre moyen d'actions de base en circulation	396 376	396 376
Nombre d'actions diluées ayant droit au dividende ¹	396 376	396 376
Nombre moyen d'actions diluées en circulation	396 376	396 376
Résultat net, part du groupe	6 518	4 205
Résultat net, part du groupe, par action de base	16,4	10,6
Résultat net, part du groupe, par action diluée	16,4	10,6

1 — Au 31 décembre 2007 et 2008, il n'y a aucun effet diluant.

11 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

En fonction de la cession des actions de Beheer Beerts NV avec effet au 1^{er} janvier 2008, la valeur nette comptable du goodwill de consolidation y relatif (k€ 218) a été prise en résultat au cours de l'exercice 2008.

En milliers d'EUR	Goodwill	Licences et autres droits	Total
VALEURS D'ACQUISITION			
1^{er} janvier 2007	11 523	102	11 625
➔ Acquisitions	0	1	1
➔ Cessions	0	0	0
31 décembre 2007	11 523	103	11 626
➔ Acquisitions	0	0	
➔ Cessions	0	-6	-6
➔ Sortie de périmètre	-218	0	-218
31 décembre 2008	11 305	97	11 402
AMORTISSEMENTS			
1^{er} janvier 2007	0	102	102
➔ Dotations	0	58	58
➔ Annulations	0	0	
31 décembre 2007	0	160	160
➔ Dotations	0	-57	-57
➔ Annulations		-6	-6
31 décembre 2008	0	97	97
VALEURS NETTES			
1^{er} janvier 2007	11 523	0	11 523
31 décembre 2007	11 523	-57	11 466
31 décembre 2008	11 305	0	11 305

12 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'EUR	Terrains et constructions	Installations machines et outillage	Véhicules mobilier et matériel de bureau	Total
VALEURS D'ACQUISITION				
1^{er} janvier 2007	2 168,00	10 966,00	4 528,00	17 662,00
⇒ Acquisitions		587,00	650,00	1 237,00
⇒ Cessions	-20,00		-65,00	-85,00
⇒ Transfert	329,00			329,00
⇒ Variation de périmètre				0,00
31 décembre 2007	2 477,00	11 553,00	5 113,00	19 143,00
⇒ Acquisitions		173,00	332,00	505,00
⇒ Cessions/désaffectations	-281,00	-69,00	-232,00	-582,00
⇒ Annulations	-819,00	-441,00	-559,00	-1 819,00
⇒ Variation de périmètre	-552,00			-552,00
31 décembre 2008	825,00	11 216,00	4 654,00	16 695,00
PLUS-VALUES DE RÉÉVALUATION				
1^{er} janvier 2007	4 695,00	0,00	0,00	4 695,00
⇒ Actées				0,00
⇒ Annulées				0,00
⇒ Transférées	-3 561,00			-3 561,00
⇒ Variation de périmètre				0,00
31 décembre 2007	1 134,00	0,00	0,00	1 134,00
⇒ Acquisitions				0,00
⇒ Cessions				0,00
⇒ Transfert				0,00
⇒ Variation de périmètre				0,00
31 décembre 2008	1 134,00	0,00	0,00	1 134,00
AMORTISSEMENTS				
1^{er} janvier 2007	2 373,00	8 414,00	3 270,00	14 057,00
⇒ Dotations	91,00	565,00	417,00	1 073,00
⇒ Reprises	-48,00			-48,00
⇒ Transfert				0,00
⇒ Variation de périmètre				0,00
31 décembre 2007	2 416,00	8 979,00	3 687,00	15 082,00
⇒ Dotations	549,00	401,00	479,00	1 429,00
⇒ Reprises	-260,00	-79,00	-221,00	-560,00
⇒ Annulations	-1 406,00	-279,00	-559,00	-2 244,00
⇒ Variation de périmètre	-524,00	0,00	0,00	-524,00
31 décembre 2008	775,00	9 022,00	3 386,00	13 183,00
VALEURS NETTES				
1^{er} janvier 2007	4 490	2 552	1 258	8 300
31 décembre 2007	1 195	2 574	1 426	5 195
31 décembre 2008	1 184	2 194	1 268	4 646

Les cessions de terrains et constructions en 2008 concernent essentiellement les immeubles de Beerts Bouwerken NV qui ont été cédés à la SICAFI Immo Moury SCA au cours de l'exercice.

Les variations de périmètre en 2008 concernent les terrains et constructions de Beheer Beerts NV qui sont sortis du périmètre de la

consolidation lors de la cession par Moury Construct SA des actions de cette société à la SICAFI Immo Moury SCA.

Les transferts et annulations sont essentiellement liés aux opérations de scissions partielles au niveau des sociétés Moury SA et Bemat SA.

13 ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Actifs non courants destinés à la vente En milliers d'EUR	2008	2007
Immeubles destinés à la vente	0	3232
Actifs financiers	177	4900
Total	177	8132

Les immeubles d'exploitation des sociétés Beerts Bouwerken NV, Beheer Beerts NV, Bemat SA et Moury SA destinés à être transférés à la SICAFI Immo Moury SCA au 31 décembre 2007 ont été effectivement transférés ou cédés à celle-ci au cours de l'exercice 2008.

Les actions de la SICAFI Immo Moury SCA détenues par la SA Moury Construct sont destinées à être échangées contre des actions de la SA Moury Construct. Au 31 décembre 2008, il subsiste un solde de € 177 (en milliers) d'actions de la SICAFI Immo Moury SCA à échanger contre des coupons 22 de la SA Moury Construct.

14 PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

En milliers d'EUR	Quote part du résultat des entreprises mises en équivalence	Participations dans les entreprises mises en équivalence
1^{er} janvier 2007		305
⇒ Variation	11	
31 décembre 2007		316
⇒ Variation	11	
31 décembre 2008		327

Liège Promotion SA est la seule société mise en équivalence dans les états financiers du Groupe Moury Construct.

15 IMPÔTS

En milliers d'EUR	2008	2007		
DÉTAIL DE LA CHARGE D'IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT				
Charge d'impôts exigibles	2330	2134		
Charge d'impôts différés				
➔ Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	277	-68		
➔ Provisions	-408	-253		
➔ Résultats sur chantiers reconnus sur base de l'avancement	1128	236		
➔ Variation du périmètre de consolidation	178	0		
➔ Autres	154	0		
Total	1329	-85		
Total de la charge d'impôts sur le résultat	3659	2049		
RÉCONCILIATION DE LA CHARGE D'IMPÔTS ET DU RÉSULTAT				
Résultat avant impôts et avant quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	8811	6243		
Charge d'impôts courants et différés comptabilisée	3659	2049		
➔ Taux d'impôt effectif	41,53 %	32,82 %		
Taux d'impôt théorique	33,99 %	33,99 %		
Eléments de réconciliation entre le résultat avant impôts et la base imposable				
➔ Dépenses non admises	377	233		
➔ Intérêts notionnels	-391	-213		
➔ Tax shelter	-430	-750		
➔ Dotations et transferts aux réserves immunisées et aux impôts différés statutaires	-87	619		
➔ Impact avant impôts des opérations en discontinuité (voir annexe 9)	-1407			
➔ Divers	-44	46		
Base imposable théorique	6840	6178		
Charge d'impôts courants théorique (33,99 %)	2325	2100		
Eléments de réconciliation entre la charge d'impôts courants théorique et la charge d'impôts théorique				
➔ Régularisation d'impôts antérieurs	-80	-81		
➔ Variation des impôts différés	1329	103		
➔ Ajustements des impôts différés	-503			
➔ Autres	-76			
Charge d'impôts théorique (au taux de 33,99 %)	2995	2122		
Taux d'impôt théorique	33,99 %	33,99 %		
IMPÔTS DIFFÉRÉS AU BILAN ¹				
Les sources d'impôts différés sont les suivantes :	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
➔ Amortissements et réévaluations des immobilisations corporelles et incorporelles		1017		1129
➔ Provisions		178		586
➔ Résultats sur chantiers reconnus sur base de l'avancement		2378		1250
➔ Divers		237		83
Total		3810		3048

1 — Les montants comparatifs ont été retraités afin de compenser les actifs et passifs d'impôts différés d'une même entité (voir annexe 5 pour plus de détails).

16 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

En milliers d'EUR	Autres immobilisations financières			Autres actifs financiers courants
	Actions à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Cautions et garanties	Total	
VALEUR BRUTE				
31 décembre 2006	91	966	1055	2458
⇒ Acquisitions	111	0	111	1035
⇒ Cessions	-12	-6	-18	-1634
31 décembre 2007	190	960	1150	1859
⇒ Acquisitions	524	200	724	13050
⇒ Cessions	-74	-141	-214	
31 décembre 2008	640	1019	1660	14909
DÉPRÉCIATIONS				
31 décembre 2006	2	0	2	168
⇒ Dotation	0	0	0	0
⇒ Annulation	0	0	0	0
31 décembre 2007	2	0	2	168
⇒ Dotation	0	0	0	0
⇒ Annulation	-2	0	-2	0
31 décembre 2008	0	0	0	168
VALEURS NETTES COMPTABLES				
31 décembre 2006	87	966	1053	2290
31 décembre 2007	188	960	1148	1691
31 décembre 2008	640	1019	1660	14741

Les cautions et garanties sont comptabilisées au coût amorti comme des prêts et créances.

Les autres actifs financiers courants consistent en des obligations (€ 319 milliers) et des placements bancaires dont le terme est supérieur à trois mois et inférieur à un an (€ 14 422 milliers). Ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti comme des placements détenus jusqu'à leur échéance.

17 CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS NON COURANTS

Il s'agit d'une créance commerciale dont l'échéance est supérieure à un an qui résulte du chantier le "Forem" à Liège qui a été réalisé en Société momentanée avec la SA BPC.

Suivant le contrat d'entreprise, le prix est payable par le Forem en 15 annuités. Cette créance

a été financée par un crédit du même montant et d'une même durée.

Au 31 décembre 2008, l'endettement relatif au financement du Forem à Liège s'élève à € 2314 (en milliers), compensé par une créance d'un montant de € 2826 (en milliers).

18 STOCKS ET CONTRATS DE CONSTRUCTION

État du stock En milliers d'EUR	2008	2007
➤ Marchandises		
➤ Fournitures de production		
➤ Matières premières	291	297
➤ Stock en cours de production	35	1 259
Total	326	1 556

États des contrats de construction en cours En milliers d'EUR	2008	2007
➤ Prix de revient	82 000	75 955
➤ Recettes comptabilisées	93 387	84 901
➤ Résultat	11 387	8 946
Solde clients	17 807	15 673

19 CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS COURANTS

En milliers d'EUR	2008	2007
➤ Clients	17 807	15 673
➤ Autres débiteurs	2 204	3 713
Total	20 011	19 386

20 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

En milliers d'EUR	2008	2007
➤ Caisse	0	0
➤ Dépôts bancaires à vue	12 016	10 827
➤ Dépôts bancaires à court terme	9 582	14 933
Total	21 598	25 760

Les dépôts bancaires à court terme consistent en des dépôts dont le terme est inférieur à 3 mois. Ces dépôts sont rémunérés aux différents taux des dépôts bancaires à court terme.

21 ÉTAT DU CAPITAL

Afin de permettre à la SA Moury Construct de réaliser une réduction de capital en échangeant une action de la SICAFI Immo Moury SCA contre quatre coupons 22 de la SA Moury Construct, le capital de la société a été diminué d'un total de € 4 955 300 lors de deux

Assemblées générales extraordinaires (la première tenue le 25 février 2008 et décidant d'une réduction de capital de € 4 900 000 et la seconde tenue le 24 juin 2008 et décidant d'une réduction de capital complémentaire de € 55 300).

En milliers d'EUR	2008	2007
Capital au terme de l'exercice précédent	28 700	28 700
➔ Augmentation de capital		
➔ Réduction de capital	4 955	
➔ Capital au terme de l'exercice	23 745	28 700
En unité		
Nombre d'actions souscrites et entièrement libérées	396 426	396 426
➔ dont des actions nominatives	240 180	198 424
➔ dont des actions au porteur	156 246	198 002
Nombre d'actions propres	50	50

22 PRODUITS DIFFÉRÉS NON COURANTS

Produits différés non courants	
En milliers d'EUR	
31 décembre 2006	111
➔ Utilisation	36
31 décembre 2007	75
➔ Utilisation	19
31 décembre 2008	56

Les produits différés non courants consistent en des subsides en capital pris en résultats au même rythme que les amortissements des biens pour lesquels ils ont été obtenus.

23 PROVISIONS NON COURANTES

Provisions pour litiges et contentieux		
En milliers d'EUR	2008	2007
Balance d'ouverture	2701	3097
→ Dotations	3042	1051
→ Utilisations	-85	-666
→ Reprises	-982	-781
Balance de clôture	4677	2701

Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Ces obligations sont nées suite à des assignations reçues ou des litiges portés à la connaissance du management, soit dans le cadre de la garantie décennale soit dans le cadre de différends avec le maître de l'ouvrage ou des sous-traitants

pour des chantiers en cours d'exécution. La date de décaissement n'est pas déterminable avec précision et, essentiellement dans le cas d'assignations, peut se situer dans de nombreuses années en fonction des aléas des procédures.

Provisions pour pertes à terminaison (provisions pour contrats déficitaires)		
En milliers d'EUR	2008	2007
Balance d'ouverture	2006	916
Dotations	2053	2006
Utilisations	-511	0
Reprises	-1303	-916
Balance de clôture	2245	2006
Total	6922	4707

Ces provisions sont constituées dès lors que les avantages attendus d'un contrat sont moins élevés que les coûts inévitables liés au respect des obligations du contrat. Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation de la perte encore à encourir à la date de clôture pour terminer le chantier en cours dans le délai prévu au contrat d'entreprise.

24 ÉTAT DES DETTES

Les dettes financières d'un total de € 2777 (en milliers) concernent le chantier "Forem" à Liège qui a été réalisé en Société momentanée avec la SA BPC. Cette dette porte un intérêt annuel de 4,93 %.

Durée résiduelle	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans	TOTAL
En milliers d'EUR				
PASSIFS NON COURANTS				2324
Dettes financières		2314		2314
→ Emprunts bancaires		2314		2314
Autres passifs non courants		10		10
→ Cautionnements reçus		10		10
PASSIFS COURANTS				26496
Dettes financières	463			463
→ Emprunts bancaires	463			463
Avances reçues	1164			1164
Fournisseurs	20675			20675
→ Fournisseurs	16261			16261
→ Factures à recevoir	4414			4414
Passifs d'impôts exigibles	393			393
Autres Passifs courants	3801			3801
→ Dettes sociales et salariales	1240			1240
→ Dividendes à payer	504			504
→ Autres dettes courantes	1969			1969
→ Comptes de régularisation	88			88

25 DIVIDENDES PAYÉS ET PROPOSÉS

En milliers d'EUR	2008	2007
DÉCLARÉS ET PAYÉS LORS DE L'EXERCICE		
Dividende relatif à l'exercice 2006 (€ 4,67 brut par action hors actions propres)		1 850
Dividende relatif à l'exercice 2007 (€ 4,67 brut par action hors actions propres)	1 850	
PROPOSÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR APPROBATION		
Dividende relatif à l'exercice 2007 (€ 4,67 brut par action hors actions propres)		1 850
Dividende relatif à l'exercice 2008 (€ 5,13 brut par action hors actions propres)	2 035	

Les dividendes sont déclarés pour les actions émises hormis les actions propres à la date de mise en paiement.

26 ÉTAT DES PLANS D'ASSURANCE GROUPE

Le Groupe participe à un plan de pension à cotisations définies, dont le rendement minimum légal est garanti par la compagnie d'assurance. Les contributions à ce plan de pension à co-

tisation définies sont dès lors reconnues comme une dépense dans le compte de résultats au moment où elles sont exposées.

Les montants pris en charges sont les suivants :

En milliers d'EUR	2008	2007
Primes d'assurance groupe versées	126	75

27 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Au 31 décembre 2008, des cautionnements sont déposés à notre compte à hauteur de € 11 226 (en milliers).

Il n'existe pas de fait ou de litige exceptionnel susceptible d'affecter de manière significative l'activité, les résultats, le patrimoine ou la

situation financière du groupe. Les risques décrits ci avant ont fait l'objet, le cas échéant d'une provision, pour des montants que le Groupe estime suffisants en l'état actuel des dossiers correspondants.

28 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES

FILIALES

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Moury Construct SA et de ses filiales intégrés selon la méthode globale et sur base des règles d'évaluation présentées dans l'annexe 2.

Conformément aux conventions de prestations de services intragroupes, la filiale Mourylux SA fournit aux autres filiales du Groupe Moury Construct conseils et assistance dans le domaine financier et comptable, technique et commercial ainsi que dans le domaine juridique.

Les autres filiales du Groupe exercent leur activité d'entrepreneur de façon généralement autonome sous le contrôle du Conseil d'administration de la maison mère.

Les ventes et achats entre parties liées sont effectués aux conditions normales de marché.

ENTREPRISES ASSOCIÉES

La SA Liège Promotion n'a aucune activité liée avec le Groupe Moury Construct.

ADMINISTRATEURS ET PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants représentent les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de l'entité, directement et indirectement, y compris les administrateurs (dirigeants ou non) de cette entité.

En 2008, les principaux dirigeants ont perçus une rémunération globale brute de € 565 260

(contre € 513 408 en 2007) ainsi que des avantages en nature pour un montant de € 73 055 (contre € 72 433 en 2007). Ils bénéficient également d'une assurance groupe.

Il n'existe pas d'autre avantage à court et long terme ou paiement fondé sur des actions.

En 2008, les administrateurs exécutifs ont reçus une rémunération globale brute de € 171 808 (contre € 170 081 en 2007) ainsi que des avantages en nature de € 52 361 (contre € 46 701 en 2007). Ils ont également perçus des jetons de présence pour un montant de € 5 500 (contre € 6 496 en 2007). Les administrateurs non exécutifs ont perçus des jetons de présence pour un montant global de € 12 000 (contre € 10 992 en 2007).

29 INFORMATIONS SUR LA GESTION DES RISQUES AU SEIN DU GROUPE

Le contrôle ou la maîtrise des risques est avant tout une étape de prise de décision qui repose sur les deux étapes préliminaires d'identification des risques et d'évaluation de leurs probabilités, fréquences ou potentialités de leurs gravités ou impacts pour les personnes, l'entreprise et son environnement.

RISQUES OPÉRATIONNELS

La construction

Dans l'exécution de leurs contrats de travaux, les entreprises du Groupe sont, en outre, exposées au risque que le délai et/ou le coût de réalisation de l'objet à construire diffèrent de ceux estimés lors de l'obtention du contrat. Ils dépendent, en effet, d'un certain nombre de paramètres difficiles ou impossibles à prévoir, tels que l'évolution du prix des matières premières, de la main-d'œuvre et des coûts de sous-traitance, les difficultés liées à la complexité technique de l'ouvrage, les conditions climatiques et géologiques. Pour faire face à ces risques, le Groupe Moury Construct dispose d'un personnel qualifié et expérimenté et des services d'un bureau d'étude interne.

Les principaux risques peuvent être résumés comme suit :

- ➔ Le risque d'écart de prix entre le prix de revient estimé initialement et le prix de revient réel observé à la fin d'un chantier : la société doit pouvoir supporter les coûts cachés et/ou la variation des prix de certaines matières premières dont le prix est lié à celui du pétrole ou de l'acier. Outre les clauses de révision prévues dans la plupart des contrats afin de limiter le risque de fluctuation, le Groupe Moury Construct conclut des contrats généraux annuels pour les principaux matériaux. En cas de variation importante et non prévisible du prix d'un matériau, le surcoût fait l'objet d'une demande de modification de prix auprès du maître de l'ouvrage.
- ➔ Les risques du sol et de stabilité de l'ouvrage : afin de limiter ce risque, des essais de sols sont réalisés préalablement au démarrage du chantier.

➔ Risque de délai : afin de respecter le délai contractuel, le planning fait l'objet d'un suivi permanent et approfondi de la part du personnel d'encadrement. De plus, lorsque le délai est exprimé en jours calendriers et non en jours ouvrables (qui tiennent compte des intempéries), en cas d'intempéries exceptionnelles, une prolongation de délai est négociée avec le maître de l'ouvrage.

➔ Risque de qualité : les sociétés du Groupe possèdent la certification ISO. Les sociétés n'emploient que de la main-d'œuvre qualifiée ; main-d'œuvre qui fait l'objet d'une évaluation qualitative par le personnel d'encadrement de même que les sous-traitants.

➔ Risque humain : il est évident que le groupe doit également faire face au risque de l'accident de travail. La réduction des risques et la prévention des accidents sont contrôlées par un coordinateur de sécurité interne.

En matière de prise de commandes, le Groupe a mis en place une politique de sélection des affaires. De plus, les procédures budgétaires et les systèmes de reporting et de contrôle interne en vigueur permettent un suivi régulier, généralement mensuel, des principaux indicateurs de gestion et une revue périodique des résultats dégagés par chaque entité.

La politique du Groupe est de privilégier les projets à forte valeur ajoutée technique, permettant la valorisation des savoir-faire du Groupe. Ces grands projets sont parfois réalisés dans le cadre de groupements avec des sociétés tierces, afin de limiter les risques encourus par le Groupe.

Enfin, le Groupe Moury Construct cherche à diversifier le portefeuille des opérations logements, bureaux, centres commerciaux.

La conjoncture

Le secteur de la construction est par nature perçu comme soumis à des fluctuations cycliques fortes. Les activités de construction ou de développement immobilier pour leur composante bureaux suivent le cycle conjoncturel classique, tandis que l'activité logements répond plus directement au niveau des taux d'intérêts.

Garantie décennale

Cette garantie, couvrant principalement la partie stabilité et étanchéité pour une durée de dix ans, prend cours en principe à la réception provisoire des travaux.

Cette garantie est parfois couverte par une assurance.

Les clients et fournisseurs

SOLVABILITÉ DU CLIENT :

Le risque financier est, hormis les retards de paiement, faible pour les travaux publics.

En ce qui concerne les travaux privés, avant la signature de tout contrat, un "credit check" du futur client est réalisé. De plus dans la plupart des cas, les clients disposent d'un crédit d'investissement spécifiquement dédié.

FOURNISSEURS - SOUS-TRAITANTS :

Afin d'éviter le risque de défaillance en cours de chantier, la solvabilité de chaque sous-traitant est contrôlée et fait l'objet d'une surveillance régulière. De plus chaque année, le personnel d'encadrement réalise une évaluation de tous les sous-traitants avec lesquels il a travaillé. Ceci permet au groupe de se rendre compte de la qualité et de l'efficacité de chacun.

RISQUES JURIDIQUES

Outre la responsabilité civile et la garantie décennale, les contrats publics sont régis par les règles applicables aux marchés de travaux publics. Beaucoup de contrats privés y font également référence.

Le risque réside dans le respect adéquat de ces règles dont l'application, malgré une jurisprudence importante, peut parfois être sujette à interprétations différentes de la part des parties concernées. Pour les litiges significatifs, il est fait appel à des cabinets d'avocats spécialisés dans le domaine de la construction.

Eu égard au volume d'affaires développé, on peut considérer que le nombre de litiges est relativement faible.

RISQUES FINANCIERS

Le risque de liquidité du groupe tient aux obligations de remboursements de ses dettes existantes et au financement de ses besoins futurs. Le détail de ces obligations et des ressources dont le groupe dispose pour y faire face (excédent de trésorerie) figure dans les notes aux états financiers.

30 INFORMATIONS SUR LE COMMISSAIRE DE LA SA MOURY CONSTRUCT

Notons aussi les niveaux très confortables du ratio de la couverture des dettes financières par la marge brute d'autofinancement (qui s'élève à 3,5) et du ratio de liquidité au sens large (qui s'élève à 2,2).

Le ratio de la couverture des dettes financières par la marge brute d'autofinancement mesure la part des dettes financières qui pourraient être remboursée par la marge brute d'autofinancement de l'exercice, si l'entreprise ne se réservait aucune autre affectation pour sa marge brute d'autofinancement. Le ratio étant largement supérieur à 1, nous constatons que le Groupe serait capable de supporter un endettement supplémentaire et les remboursements qui y sont liés.

La liquidité au sens large du Groupe est également largement supérieure à 1. Les actifs circulants sont supérieurs aux capitaux de tiers à court terme. Cela signifie que le fond de roulement net est positif (excédent de capitaux permanents). Plus le coefficient de liquidité est important, plus la marge de sécurité des actifs circulants est supérieure aux obligations à court terme et plus la situation de la trésorerie potentielle est favorable.

POLITIQUE D'ASSURANCE

Le Groupe Moury Construct assure de façon systématique tous ses chantiers par une assurance "Tous risques chantiers" (police avec une maintenance de deux ans à partir de la réception provisoire) et couvre sa responsabilité civile d'exploitation et après travaux pour des montants suffisants.

Au cours de l'exercice écoulé, l'Assemblée générale ordinaire du 27 mai 2008 a nommé Madame Dominique Hermans commissaire de la SA Moury Construct pour un mandat de trois ans.

Madame Dominique Hermans remplace la SCPRL Saintenoy & Comhaire, représentée par Monsieur Comhaire, dont le mandat est venu à échéance lors de l'Assemblée générale du 27 mai 2008.

Les rémunérations perçues par Madame Dominique Hermans au cours de l'exercice 2008 s'élèvent à € 22 758 pour les mandats de commissaire de Moury SA, Bemat SA et Moury Construct SA et à € 5 000 à titres d'honoraires complémentaire dans le cadre des opérations de scissions partielles de Moury SA et Bemat SA.

Rapport du commissaire

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SA MOURY
CONSTRUCT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la mention complémentaire requise.

ATTESTATION SANS RÉSERVE DES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, établis sur la base du référentiel des Normes internationales d'information financière tel qu'adopté dans l'Union européenne, dont le total du bilan s'élève à € 78 184 (en milliers) et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 6 518 (en milliers).

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, les comptes consolidés clos le 31 décembre 2007 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de l'ensemble consolidé, conformément au référentiel des Normes internationales d'information financière tel qu'adopté dans l'Union européenne.

MENTION COMPLÉMENTAIRE

L'établissement et le contenu du rapport consolidé de gestion relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport la mention complémentaire suivante, qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés : Le rapport consolidé de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Le 29 avril 2009
Dominique Hermans
Commissaire

Comptes statutaires de la SA Moury Construct

Les comptes annuels de Moury Construct SA préparés selon le schéma complet sont disponibles à la Banque Nationale de Belgique. Ils sont également disponibles sur demande au siège de la société.

Le Commissaire a émis une attestation sans réserve sur les comptes annuels de la S.A. Moury Construct.

Les comptes annuels de Moury Construct S.A. sont présentés ci-dessous sous une forme résumée.

En milliers d'EUR	2008	2007
ACTIF		
ACTIFS IMMOBILISES	27366	35666
Immobilisations corporelles	50	58
Immobilisations financières	27316	35607
ACTIFS CIRCULANTS	5025	1116
Créances commerciales	0	0
Autres créances	21	13
Placements de trésorerie et valeurs disponibles	4961	1085
Comptes de régularisation	43	18
Total de l'actif	32391	36781
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES	29806	34572
Capital	23745	28700
Réserves et bénéfice reporté	6061	5872
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	11	11
Impôts différés	11	11
DETTES	2574	2197
Dettes à un an au plus	2574	2197
Total du passif	32391	36781

COMPTE DE RÉSULTATS ABRÉGÉ

En milliers d'EUR	2008	2007
Produits d'exploitation	13	12
Charges d'exploitation	-296	-277
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-283	-265
Produits financiers	2906	3751
Charges financières	-256	-185
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	2367	3301
Résultat exceptionnel	-144	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS	2223	3301
Impôts	1	-3
RÉSULTAT DE L'EXERCICE APRES IMPÔTS	2224	3304
RÉSULTAT DE L'EXERCICE À AFFECTER	2225	3304
AFFECTATIONS ET PRÉLEVEMENTS		
BÉNÉFICE À AFFECTER	6518	6304
Bénéfice de l'exercice à affecter	2225	3304
Bénéfice reporté exercice précédent	4293	2999
PRÉLEVEMENT SUR LES CAPITAUX PROPRES	1	4
Prélèvement sur les réserves	1	4
AFFECTATIONS AUX CAPITAUX PROPRES	111	165
Dotation à la réserve légale	111	165
BÉNÉFICE À REPORTER	4372	4293
RÉMUNÉRATION DU CAPITAL	2035	1850

En milliers d'EUR	Montants	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL		
1. Capital souscrit (rubrique 100 du passif)		-
Au terme de l'exercice précédent	28700	
Modification au cours de l'exercice :		
➔ Augmentation de capital		
➔ Réduction de capital	-4955	
Au terme de l'exercice	23745	-
2. Représentation du capital		
Catégories d'actions		
➔ Parts sociales ordinaires	23745	396426
Actions émises nominatives et au porteur		
➔ Nominatives		240180
➔ Au porteur		156246
B. ACTIONS PROPRES DÉTENUES PAR LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME		50
A. CAPITAL AUTORISÉ NON SOUSCRIT		0

RÉSUMÉ DES RÈGLES D'ÉVALUATION STATUTAIRES

A. POSTES DE L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan, soit :

- ➔ à la valeur d'acquisition ;
- ➔ à leur coût de fabrication ;
- ➔ à leur valeur d'apport.

Les amortissements sont pratiqués sur base de la méthode linéaire aux taux suivants :

➔ terrains :	néant
➔ bâtiments industriels :	5 %
➔ bâtiments administratifs :	3 %
➔ voitures :	20 %
➔ matériel de bureau :	20 %
➔ mobilier de bureau :	10 %

2. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

3. Placements de trésorerie

Les placements de trésorerie sont repris à leur valeur nominale, sauf si le dernier cours de bourse est inférieur à la valeur comptable.

4. Participations

Les participations sont reprises au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport, sauf si la valeur estimative (basée sur la valeur patrimoniale et de rendement) est inférieure à la valeur comptable. Dans ce cas, une réduction de valeur égale à la partie durable de la moins-value observée est enregistrée et comptabilisée au débit du compte de résultats.

5. Valeurs disponibles

Les valeurs disponibles sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les valeurs en monnaies étrangères sont comptabilisées en euro au cours du jour au moment de l'opération et évaluées au cours de change à la clôture de l'exercice social, si cette valeur est inférieure à leur valeur comptable.

B. POSTES DU PASSIF DU BILAN

1. Dettes à plus d'un an

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

2. Dettes à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées comme décrit ci-avant.

Les provisions fiscales et sociales liées à l'exercice sont constituées.

Le montant de la provision pour pécule de vacances est fixé conformément aux dispositions fiscales.

Renseignements généraux

LE GROUPE MOURY CONSTRUCT

Dénomination	MOURY CONSTRUCT S.A.	
Siège social	Avenue Génicot, 18 1160 Bruxelles Registre du commerce de Bruxelles n° 600 249 N° d'entreprise 0 413821 301	
Forme de la société	Société anonyme de droit belge	
Durée	Illimitée	
Service financier	Banque CBC Banque ING Banque Fortis	
Investor relations	Gilles-Olivier Moury, Administrateur (e-mail : gomoury@moury-construct.be) Guy Jacquet, Directeur financier (e-mail : gjacquet@moury-construct.be) Christophe Ernst, Directeur financier adjoint (e-mail : cernst@moury-construct.be) Tel : (+32-4) 344 72 11 Fax : (+32-4) 344 72 49	
Calendrier financier	Assemblée générale ordinaire :	26/05/2009
	Mise en paiement du dividende :	17/06/2009
	Rapport financier semestriel 2009 :	31/08/2009



ÉDITEUR RESPONSABLE

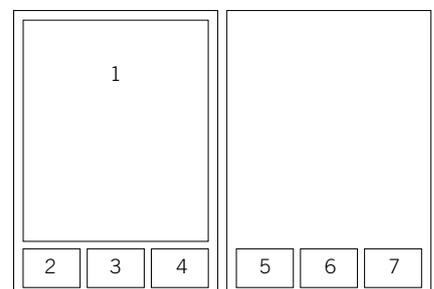
Georges MOURY

CRÉDITS PHOTOS

Dimitri Lowette

DESIGN ET PRODUCTION

www.concerto.be



- 1 Architecte : France Hanocq
- 2 Architecte : IGRETEC
- 3 Architecte : Jaspers, Evers & Partner
- 4 Architecte : DOOMS
- 5 Architecte : AR-TE LEUVEN
- 6 Architecte : France Hanocq
- 7 Architecte : P. Winand



Moury Construct

18 Avenue Genicot, 1160 Bruxelles
Registre du commerce n°600249

